

[www.unibe.ch](http://www.unibe.ch)



*u*<sup>b</sup>

---

b  
**UNIVERSITÄT  
BERN**

# Rapport annuel 2019

## 2019 EN BREF

- **Création de la Wyss Academy for Nature.** Avec le soutien de l'entrepreneur et mécène Hansjörg Wyss et du canton de Berne, un centre de recherche et d'application appelé à devenir leader mondial dans le domaine de la nature et de l'humain voit le jour à l'Université de Berne.
- **Ouverture de sitem-insel.** Le centre de compétences en médecine translationnelle et entrepreneuriale encourage le transfert des connaissances et de l'innovation de la recherche vers les applications.
- **Anniversaire de l'alunissage.** Sous la devise « Berne dans l'espace », l'Université de Berne a célébré ses décennies de réussite dans la recherche spatiale.
- **Pour la première fois, plus de 18 500 étudiant-e-s inscrit-e-s.** Forte hausse du nombre de doctorant-e-s - l'Université de Berne est très attractive pour la relève scientifique.
- **La situation des locaux reste précaire.** L'université a urgemment besoin de nouveaux bâtiments d'enseignement et de laboratoires afin de maintenir sa position de pointe.
- **Adoption d'une stratégie digitale.** Les nouvelles technologies sont utilisées pour améliorer constamment l'enseignement, la recherche et les services.
- **Coup de pouce à l'égalité.** Parmi les 23 nouveaux professeur-e-s embauché-e-s, 13 sont des femmes.
- **La carrière scientifique devient plus attrayante.** Un concept innovant encourage des plans de carrière transparents et planifiables pour la relève scientifique.
- **Montant très satisfaisant des subsides de recherche.** Les 205 millions de francs octroyés financent 2 700 emplois supplémentaires à l'Université de Berne.

## 2019 EN CHIFFRES

18 576 étudiant-e-s et doctorant-e-s

39 cursus d'études de bachelor, 72 cursus d'études de master,  
29 programmes de doctorat, 7 écoles doctorales et 120 cursus d'études  
de formation continue

4 463 diplômes, dont 637 doctorats et 630 diplômes de formation  
continue

4 719 emplois à plein temps, 517 professeur-e-s

8 facultés, environ 150 instituts et 9 centres de compétence inter- et  
transdisciplinaires

3 pôles de recherche nationaux, 392 projets du Fonds national,  
99 projets européens et plus de 35 bourses internationales  
Environ 740 nouvelles coopérations de recherche en matière de trans-  
fert de technologie avec le secteur public et le secteur privé

918 millions de francs de budget annuel, dont 351 millions ont été  
levés et obtenus sur concours (financement externe)

## Table des matières

5  
Idées directrices  
du Recteur

13  
Organigramme

7  
Vice-rectorat de  
l'enseignement

16  
Sénat

8  
Vice-rectorat de  
la recherche

17  
Statistiques

9  
Vice-rectorat de  
la qualité

23  
Comptes annuels

10  
Vice-rectorat du  
développement

11  
Direction de  
l'administration

## Le savoir pour bâtir l'avenir

Nouvelles initiatives visant à concilier l'homme et la nature – et le festival scientifique « Berne dans l'espace » : en 2019, l'Université de Berne s'est une nouvelle fois fortement impliquée au sein et aux côtés de la société.

Par le Prof. Dr. Christian Leumann, Recteur

À divers égards, 2019 a été une année très particulière pour l'Université de Berne. C'est un regard rempli de gratitude et d'estime que je porte sur le travail accompli.

Avant que l'année ne s'achève, nous avons créé la Wyss Academy for Nature avec le soutien de Hansjörg Wyss et du canton de Berne. Après plus de deux ans de conception et de négociation, ce fut un moment extrêmement fort de cette fin d'année. Regroupant des spécialistes issus du milieu scientifique, du monde politique et de la société civile, le centre de recherche dans le domaine de la nature et de l'humain étudiera les conséquences du recul de la biodiversité, de l'accélération du changement climatique et de l'exploitation des ressources terrestres selon une approche innovante, durable et axée sur la pratique.

### Une recherche forte sur le développement durable

Que ce soit au plan international ou régional, les travaux de recherche en matière d'environnement et de développement durable ne cessent de gagner en importance – une tendance que l'Université de Berne avait identifiée depuis longtemps. Un projet de recherche de l'Université de Berne portant sur le thème « Causes and Consequences of Biodiversity Change » a ainsi déposé une demande pour un pôle de recherche national auprès du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique. Celui-ci n'a malheureusement pas été retenu malgré le label d'excellence scientifique du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique. Même lorsque les responsables politiques n'accordent (encore) aucune priorité à telle ou telle question, il est du devoir de l'université de s'emparer des sujets jouant un rôle important sur le plan scientifique. Ces recherches, dont certaines ont commencé il y a plusieurs décennies, ont permis à l'Université de Berne de s'illustrer plus d'une fois, par exemple dans la recherche en climatologie (depuis 150 ans) ou la recherche spatio-

ale (depuis plus de 50 ans). L'exemple le plus récent nous est offert par le professeur Peter Messerli et son équipe du Center for Development and Environment, qui ont joué un rôle de premier plan dans le Global Sustainable Development Report de l'ONU présenté en septembre à New York.

### Médecine de précision et centre de médecine translationnelle

Au semestre d'hiver 2019, nous avons pour la première fois franchi la barre des 18 500 étudiant-e-s. En tant que l'un des dix plus grands employeurs du canton de Berne, nous employons 7 357 personnes dans 4719 postes à plein temps. Après plus de 20 ans, nous avons réintroduit la troisième année d'études de pharmacie. Les études de master suivront dans un an. Nous devançons ainsi la pénurie de pharmaciens redoutée au niveau national. Au printemps 2019, nous avons ouvert le nouveau centre de recherche stratégique pour la médecine de précision, baptisé Bern Center for Precision Medicine (BCPM). Dans ce centre sont développés des modèles de thérapie sur mesure pour les patient-e-s – la médecine de demain. Les prédispositions génétiques, les facteurs environnementaux ou encore le mode de vie des malades doivent être pris en compte dans le traitement en vue de minimiser les effets secondaires, d'accroître le succès du traitement et de réduire les coûts. En août, un autre poids lourd du site médical de Berne a également été inauguré : sitem-insel, le centre de compétences en médecine translationnelle et entrepreneuriat. sitem-insel encourage le transfert des connaissances et de l'innovation de la recherche vers les applications. L'Université de Berne est cofondatrice et partenaire scientifique du centre.

### Berne dans l'espace

Revenons à présent sur d'autres moments forts de l'année écoulée. Seule expérience scientifique non américaine, la voile à vent solaire de l'Université de Berne, devenue célèbre depuis, était présente lors du premier alunissage en 1969 et a été plantée sur le sol

## « Nous avons urgemment besoin de nouveaux bâtiments d'enseignement et de laboratoires pour la médecine, les sciences naturelles et la médecine vétérinaire. »

---

lunaire avant même le drapeau américain. Une raison suffisante pour que l'Université de Berne célèbre comme il se doit le 50<sup>e</sup> anniversaire des premiers pas sur la Lune. En compagnie de représentant-e-s de l'ESA et de la NASA, de l'ambassadeur des États-Unis Edward McMullen et de nombreux partenaires locaux, nous avons assisté à la « mise à feu » de la fusée sur la Place fédérale de Berne plongée dans une chaleur torride.

En décembre, c'est au sens propre que l'Université de Berne a mis à feu une fusée : le télescope spatial CHEOPS, qui a vu le jour sous notre égide sur mandat de l'ESA, a décollé de la base spatiale de Kourou, en Guyane française, à bord d'une fusée Soyouz, nous ouvrant de nouvelles perspectives passionnantes sur l'univers des exoplanètes.

Lors du Dies academicus de cette année, les réalisations de notre université ont reçu de nombreux éloges, notamment de la part de notre alumnus et actuel directeur scientifique de la NASA Dr. Thomas Zurbuchen et de notre docteur honoris causa, l'ancien conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann.

### **La situation des locaux reste précaire**

Une année en chasse une autre. Aussi permettez-moi d'évoquer quelques défis pour l'avenir. La situation concernant les bâtiments demeure un problème majeur. Nous avons urgemment besoin de nouveaux bâtiments d'enseignement et de laboratoires pour la médecine, les sciences naturelles et la médecine vétérinaire afin de pouvoir couvrir les besoins, face à l'augmentation du nombre d'étudiant-e-s, et remplacer les locaux vieillissants. Nous avons été ravis de recevoir cette année la Commission de la formation (CFor) et la Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT) du canton afin qu'elles puissent se faire une idée de la situation sur place.

Par ailleurs, nous prévoyons de créer un nouveau cursus d'études universitaire de master et PhD en médecine de précision et en ingénierie médicale en collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise. Par ce choix, nous souhaitons contribuer à résorber la pénurie de spécialistes dans ce secteur d'activité important pour la région de Berne, tout en encourageant l'innovation de manière ciblée dans ces deux domaines.

L'an passé, nous avons adopté la stratégie du numérique de l'université. Il s'agit maintenant de la mettre en œuvre. Nous voulons préparer nos étudiantes et étudiants à la transformation numérique dans les meilleures conditions, par exemple avec la création d'une app mobile concernant le campus, programmée en coopération avec eux.

### **Objectif neutralité climatique**

L'amélioration de l'exploitation durable de l'Université est une problématique importante. L'année dernière, nous avons commencé à analyser les déplacements de nos enseignant-e-s et étudiant-e-s, et nous avons élaboré des directives visant à réduire le nombre de voyages en avion. Mais nous voulons aller beaucoup plus loin en nous fixant pour objectif la neutralité climatique de l'Université.

Dans cette optique, le rapport annuel de l'Université de Berne de cette année sera pour la première fois majoritairement en version digitale. Je suis fier de notre Université et de ses réalisations. Je remercie chaleureusement nos enseignant-e-s, nos collaboratrices et collaborateurs et nos étudiant-e-s qui, la passion chevillée au corps, font de notre Université ce qu'elle est : une formidable institution vivante, performante et tournée vers l'avenir.

## Un enseignement supérieur résolument tourné vers l'avenir

De nouvelles compétences, de nouvelles technologies et de nouveaux outils pour choisir ses études : l'Université de Berne entend aider ses étudiant·e·s à établir des bases solides pour l'avenir.

Par le Prof. Dr. Bruno Moretti, Vice-recteur de l'enseignement

En l'espace de cinq ans, le nombre total d'étudiant·e·s à l'Université de Berne est passé de 17 000 à plus de 18 500. Alors que la hausse du nombre d'étudiant·e·s en bachelor et en master a été très faible (+1%), la progression du nombre de doctorant·e·s a été particulièrement forte (+23%). Cette évolution est réjouissante : elle montre que l'Université de Berne est très attractive pour la relève scientifique.

Avec une progression de 18%, son offre de cursus de formation continue est une autre source de satisfaction pour l'Université de Berne.

### La numérisation dans l'enseignement

Dans le domaine de la numérisation, précisons avant tout que cela fait longtemps que l'Université de Berne examine les meilleures combinaisons entre cours en présentiel et études individuelles aux fins de l'amélioration continue de l'enseignement (cette expérience s'est avérée très utile face à la crise du coronavirus, puisque l'ensemble de l'enseignement a été entièrement mis en ligne en seulement trois jours).

Dans la stratégie du numérique adoptée en 2019, deux axes prédominent dans le domaine de l'enseignement : les compétences des étudiant·e·s (« Digital Literacy dans l'enseignement ») et l'utilisation de nouvelles possibilités pour les cours (« Transformation numérique des études »).

Concernant le premier point, les facultés examinent, en collaboration avec le Vice-rectorat de l'enseignement, quelles nouvelles compétences fondamentales et spécialisées seront importantes pour leurs étudiant·e·s à l'avenir et sous quelles formes elles pourraient être intégrées aux programmes d'études. À partir du semestre de printemps 2020, un cours supplémentaire d'initiation générale à la programmation sera proposé aux étudiant·e·s de toutes les filières.

La transformation numérique des études est une question importante depuis longtemps. Il y a plusieurs années déjà, l'Université de Berne a lancé différents projets visant à promouvoir l'enseignement innovant.

En 2019, les premiers *flashMOOC* ont été mis en ligne ([www.flashmoocs.unibe.ch](http://www.flashmoocs.unibe.ch)). Il s'agit de vidéos explicatives concises et efficaces. Comme les *Massive Open Online Courses (MOOC)* classiques, elles sont accessibles par un large public. Mais contrairement aux *MOOC* classiques qui recouvrent un semestre complet, les *flashMOOC* sont un peu plus courts, puisqu'ils durent de 15 à 25 minutes.

« Cela fait longtemps que l'Université de Berne examine les meilleures combinaisons entre cours en présentiel et études individuelles. »

### Des eCoachs pour aider les enseignant·e·s

Pour aider les enseignant·e·s dans l'utilisation des technologies numériques, nous avons mis en place la fonction d'*eCoach*. Dans le cadre de ce projet, des étudiant·e·s sélectionné·e·s issus de toutes les facultés suivent une formation leur apprenant à utiliser les technologies numériques de manière judicieuse. À partir de l'été 2020, elles/ils collaboreront ensuite avec les enseignant·e·s en vue de les aider à enrichir et à optimiser leurs cours avec les possibilités offertes par les technologies numériques.

Pour permettre un choix plus éclairé des études et réduire le taux d'abandon, une auto-évaluation en ligne a en outre été introduite en psychologie. Une extension de ce dispositif à d'autres disciplines est envisagée.

Nous serions heureux que nos étudiant·e·s puissent dire dans quelques années que leur avenir a vraiment commencé à l'Université de Berne.

## La réussite par l'interdisciplinarité

Beaucoup des questions les plus pressantes de notre époque ne peuvent pas être résolues par les chercheur·euse·s individuellement, C'est pourquoi l'Université de Berne s'appuie sur une recherche fortement internationalisée.

Prof. Dr. méd. Daniel Candinas, Vice-recteur de la recherche

« Le monde est une expérience dont nous ne pouvons connaître l'issue. » Dans le droit fil de cette citation du philosophe Karl Popper, les chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne ont continué l'an passé à s'efforcer, activement et avec succès, de repousser les limites des connaissances humaines et ont réalisé des travaux de recherche remarquables dans le cadre d'une multitude de projets, de coopérations et de contributions variées. Cette année, nous souhaitons être particulièrement attentifs à la mise en réseau de la recherche bernoise à l'échelle internationale et à l'illustrer à travers divers exemples.

« L'Université de Berne est une destination très prisée par les post-doctorant·e·s étrangers ambitieux. »

### Coopérations internationales

En 2019, l'Université de Berne a de nouveau pris part à de nombreuses coopérations internationales en tant que partenaire de recherche. Le programme le plus important pour les projets internationaux est le programme-cadre de recherche de l'UE « Horizon 2020 ». Dans ce cadre, des équipes issues de hautes écoles, de centres de recherche et d'entreprises élaborent ensemble de nouvelles solutions en réponse à des défis techniques, scientifiques ou sociétaux. Exemple : le projet européen Global Gravity-based Groundwater Product (G3P) associe des mesures satellitaires et des données sur la gravité terrestre en vue de déterminer la disponibilité de nappes phréatiques. L'équipe bernoise d'Adrian Jäggi, professeur à l'Institut d'astronomie, est chargée du traitement des données sur la gravité terrestre tirées des mesures satellitaires. Outre les projets européens, les chercheur·euse·s de l'Université de Berne participent également à

des projets concurrentiels d'outre-mer : États-Unis (13 projets au cours de l'exercice sous revue), Canada et Chine.

### Berne attire la relève internationale

L'Université de Berne est également une destination très prisée par les post-doctorant·e·s étrangers ambitieux. Pour mener un projet à l'Université de Berne, ils doivent demander une bourse d'études internationale. En 2019, 42 jeunes chercheuses et chercheurs ont ainsi posé leur candidature aux très convoitées Fellowships de l'UE – un record. Ces bourses d'études sont très concurrentielles : les fonds permettent de financer seulement 12% à 14% des candidatures. Dans une enquête menée par le Vice-rectorat de la recherche, les post-doctorant·e·s ont indiqué que l'Université de Berne est un établissement idéal pour les projets de recherche. Exemple : Dr. Caiti Hauck, originaire du Brésil, a commencé en 2019 son projet de fellowship « CLEFNI: *The choral life in the cities of Bern and Fribourg in the long nineteenth century* » à l'Institut de musicologie. Elle étudie la manière dont les chœurs d'hommes ont favorisé à Fribourg, contrairement à Berne, l'intégration linguistique et confessionnelle lors de l'avènement de l'État fédéral moderne au XIX<sup>e</sup> siècle.

### Coopération de recherche avec l'Afrique

Les chercheur·euse·s bernois·e·s sont également engagés dans des projets de recherche dans le Tiers-Monde portant sur les enjeux considérables auquel le système de santé des pays africains est confronté. Par exemple, le groupe de travail dirigé le professeur Andrew Macpherson collabore avec des équipes de recherche à Harare (Zimbabwe) et Nairobi (Kenya) afin de mieux comprendre les maladies intestinales invalidantes et mortelles chez les jeunes enfants, tandis que le groupe de recherche mené par Matthias Egger s'intéresse aux stratégies de traitement et de prophylaxie des infections par le VIH au Malawi, en Afrique du Sud et en Zambie. Ces recherches, dont une partie est financée par des fondations philanthropiques, sont porteuses des valeurs humanitaires à travers le développement des connaissances.

## Coup de pouce à l'égalité

L'année dernière, 13 des 23 nouvelles charges de professorat ont été attribuées à une femme, L'objectif de 25% de femmes dans les charges de professorat ordinaires ou extraordinaires a été manqué de peu.

Par la Prof. Dr. Silvia Schroer, Vice-rectrice de la qualité

La grève nationale des femmes du 14 juin 2019 a mis les revendications en matière d'égalité sous les feux des projecteurs – à l'Université de Berne également. Le Prix Lux pour l'égalité des chances décerné cette année en est par exemple une parfaite illustration : parmi les 16 candidatures, cinq étaient issues du seul mouvement de la grève des femmes. Le prix a été remis à l'association des étudiant-e-s de l'Université de Berne (SUB), qui s'engage depuis longtemps en faveur de l'égalité et de la diversité.

### Réseau local, national et international

L'Université de Berne est engagée dans des projets de coopération entre hautes écoles dans le cadre du programme « Égalité des chances et développement des hautes écoles » de swissuniversities. Citons par exemple la « Diversity Toolbox » numérique destinée aux délégué-e-s à l'égalité, aux chercheur-euse-s et aux enseignant-e-s, le projet de benchmarking de l'Université de Saint-Gall (HSG) et H.I.T., un programme visant à promouvoir l'accession des femmes aux postes de direction des universités et le développement d'une culture de direction sensible au genre dans la science. L'Université de Berne est la leading house du projet de coopération « chance\_be » des trois hautes écoles bernoises, dont l'objectif est d'œuvrer en faveur de l'égalité des chances dans le choix des études et de la profession.

En 2019, la mise en réseau a porté ses fruits non seulement au niveau national, mais aussi au plan international : au sein du réseau « The Guild », qui regroupe 19 universités européennes, l'Université de Berne a initié le groupe de travail « Gender and Diversity » et organisé sa première réunion dans ses locaux. Les invité-e-s européen-ne-s ont été impressionnés par les derniers résultats de notre Université. Si l'objectif de 25% de femmes dans les charges de professorat ordinaires et extraordinaires n'a pas encore été atteint, un progrès considérable a malgré tout été réalisé avec les nouveaux recrutements : 13 nouvelles charges de professorat sur 23 ont été attribuées à une femme (57%). Lors des entretiens stratégiques annuels, la Direction de l'Université

s'est penchée sur la répartition inégale entre les femmes et les hommes et a notamment encouragé les facultés où la part des femmes est faible à tenir compte de la déclaration DORA dans leur procédure de recrutement en vue d'une évaluation approfondie des travaux scientifiques. Par ailleurs, la nouvelle vidéo de sensibilisation « Recherchons professeure », qui explique les obstacles et les recommandations en matière d'égalité des chances dans le cadre des procédures de recrutement, a été présentée au début de chaque commission d'engagement.

« Lors des entretiens stratégiques annuels, la Direction de l'Université s'est penchée sur la répartition inégale entre les femmes et les hommes. »

### Favoriser la conciliation entre vie de famille et vie professionnelle

La troisième édition du programme de développement de carrière COMET (COaching, MEntoring and Training) a connu un vif succès. Ce programme a permis à 20 postdoctorantes et femmes préparant une habilitation de planifier les prochaines étapes de leur carrière jusqu'à la charge de professorat. À travers l'offre de conseil destiné aux Dual Career Couples, l'Université de Berne a accompagné quelque 20 partenaires de nouveaux professeur-e-s et postdoctorant-e-s dans leur départ professionnel en Suisse. Nous avons en outre lancé la nouvelle offre « Plan B » en collaboration avec la fondation KIHOB (Kinderbetreuung im Hochschulraum Bern) : les enfants sont pris en charge à domicile s'ils sont malades, en cas d'absence de courte durée pour raisons professionnelles et lors des examens.

## La carrière scientifique devient plus attrayante

Davantage d'indépendance des universités concernant la relève scientifique et des plans de carrière plus transparents et mieux planifiables : c'est l'objectif que se fixe l'Université de Berne au moyen d'une série de mesures.

Par le Prof. Dr. Achim Conzelmann, Vice-recteur du développement

En 2019 sont entrées en vigueur d'importantes réformes visant, d'une part, à favoriser l'indépendance des universités concernant la relève scientifique et, d'autre part, à renforcer la transparence des carrières universitaires et à permettre une meilleure planification de ces dernières. Ce projet de promotion de la relève académique, qui peut être considéré comme porteur d'avenir pour la Suisse, a été mené par la Direction de l'Université en concertation avec les facultés, divers services et le corps intermédiaire.

Comme le montre une enquête réalisée en 2018, les doctorant-e-s sont globalement satisfaits de la formation et de la supervision doctorales. Ils estiment néanmoins que des progrès pourraient être faits s'agissant des rapports de dépendance, (trop) marqués selon eux, vis-à-vis des personnes chargées de l'encadrement. Afin d'améliorer la situation, nous avons mis en place une supervision des doctorant-e-s par au moins deux personnes (principe du double contrôle).

La convention de doctorat est un instrument majeur permettant de prévenir les conflits entre les doctorant-e-s et les personnes qui les encadrent. Elle renforce la transparence des études de doctorat en réglementant les conditions-cadres et les objectifs du doctorat, ainsi que l'organisation de l'encadrement. La convention de doctorat, dont on peut trouver un modèle sur le site web du Vice-rectorat du développement, a été optimisée et complétée par un guide des entretiens de potentiel.

### Nouvelle catégorie d'emplois : postdoctorant-e-s

Au niveau du postdoctorat, la nouvelle catégorie d'emplois « Postdoctorant-e » remplace les assistant-e-s scientifiques titulaires d'un doctorat, ainsi que les maîtres-assistant-e-s. Cette nouvelle catégorie d'emplois garantit un temps de recherche d'au moins 50% du temps de travail pour les postes à plein temps. Cela permet une réalisation plus efficace et plus ciblée du projet de recherche, l'accent étant davantage mis sur la qualification scientifique de la relève académique. La durée d'engagement

des postdoctorant-e-s est limitée et est généralement de six ans au maximum. Au début du postdoctorat, les postdoctorant-e-s et les principales personnes chargées de leur supervision signent désormais une convention de postdoctorat visant à renforcer la transparence à ce niveau également.

« L'accent est davantage mis sur la qualification scientifique de la relève académique. »

### Plan de carrière autonome jusqu'à la charge d'enseignement

Avec la nouvelle catégorie d'emplois « Enseignant-e assistant-e », une carrière universitaire alternative autonome a été mise en place pour les jeunes chercheuses et chercheurs qui, pour des raisons diverses, ne souhaitent pas suivre une carrière universitaire menant à une charge de professorat. Les charges d'assistantat d'enseignement visent la spécialisation dans l'enseignement, la recherche et les services en vue de la reprise éventuelle d'une charge d'enseignement existante ou nouvelle à titre principal. L'affectation des charges d'assistantat d'enseignement se fait exclusivement selon la procédure de Tenure Track.

Afin d'offrir des perspectives à long terme aux jeunes chercheuses et chercheurs aspirant à une charge de professorat, l'Université de Berne s'efforce, dans la mesure du possible, d'affecter les charges de professorat qui se libèrent à des professeur-e-s assistant-e-s avec Tenure Track.

## L'infrastructure, un sujet de préoccupation

L'Université de Berne jouit d'une excellente réputation en Suisse et dans le reste du monde, et peut compter sur ses collaborateurs·rice·s dévoués. Le plus grand défi auquel elle est confrontée est de disposer d'une infrastructure moderne et suffisante lui permettant de maintenir sa position de pointe.

Par Markus Brönnimann, Directeur administratif

Avant tout, je me dois d'exprimer des remerciements. Ces remerciements s'adressent à l'ensemble des directeur·rice·s de service et des collaborateur·rice·s de la direction de l'administration, qui ont dû travailler pendant une année sans directeur administratif. Ensemble, sous la houlette de Bernhard Steinmann, ils ont su surmonter parfaitement cette situation exceptionnelle.

Avec mon arrivée au poste de directeur administratif de l'Université de Berne en juin, l'équipe est de nouveau au complet. Venant de l'extérieur, je me suis forgé l'image suivante de nos collaborateur·rice·s : ils font très attention aux dépenses et sont très économes. Ils sont les gardiennes et les gardiens des diverses dispositions et réglementations en vigueur. Mais ils privilégient toujours la recherche de solutions et le service dans l'accomplissement de leurs missions. Enfin, l'estime dont ils savent faire preuve et leur indéfectible loyauté envers l'université en tant qu'institution sont remarquables. Avoir la chance de travailler dans tel environnement est un plaisir.

### Mettre à disposition des locaux de qualité en temps utile

Des infrastructures attrayantes et de qualité revêtent une importance cruciale pour un établissement de formation. Avec le projet « Murtenstrasse 24 / Insel Nord », une grande étape a certes été franchie. Mais il faudra encore attendre plus d'un an avant l'emménagement. Quant aux autres grands projets de construction (parcelles 03 et 07 sur le site de l'Hôpital de l'île, à l'Université Muesmatt et à l'hôpital vétérinaire), nous devons encore patienter. D'ici là, l'Université aura rapidement besoin de solutions provisoires. La mise en service du nouvel amphithéâtre UniAlhambra constitue indubitablement un moment fort. La situation des locaux reste néanmoins globalement tendue. Nous devons être très attentifs à rester compétitifs.

La numérisation a elle aussi un impact considérable sur l'organisation du savoir. C'est pourquoi la Direction de l'Université a adopté une grande stratégie de digitalisation comprenant une série de mesures concrètes. La principale contribution de la Direction

de l'administration consiste à mettre à disposition les infrastructures nécessaires et à veiller au maintien de notre capacité stratégique.

« Nos chercheuses et chercheurs ont obtenu des résultats formidables dans la collecte LWA. »

### Une base solide pour le développement futur

Le chiffre d'affaires total de l'Université a augmenté de 3,8% et s'élève actuellement à 917,5 millions de francs. Le résultat annuel du financement de base est de 15,2 millions.

L'Université de Berne jouit d'une bonne réputation dans la région. Cela est illustré par la stabilité du financement de base par le canton (CHF 322 millions, + 1,7%), qui est un partenaire fiable. Notre Université jouit aussi d'une bonne réputation au sein de la communauté estudiantine, comme en atteste la nouvelle légère hausse du nombre d'étudiant·e·s.

Enfin, la réputation de l'Université de Berne au niveau international et auprès de la communauté scientifique est également excellente. Nos chercheuses et chercheurs ont obtenu des résultats formidables dans la collecte LWA (CHF 205 millions, + 7,1%). L'Université a ainsi pu financer environ 2700 emplois supplémentaires, qui n'ont pas dû être pris en charge par le canton. Toutefois, les pouvoirs publics doivent fournir l'infrastructure correspondante.

Grâce au financement stable dont elle bénéficie, l'Université est en mesure de mettre en œuvre ses projets stratégiques dans les années à venir, notamment « Médecine +100 », « Filière intégrale en pharmacie », « Center for Precision Medicine » et la stratégie du numérique évoquée précédemment.

## Financement de l'Université 2019

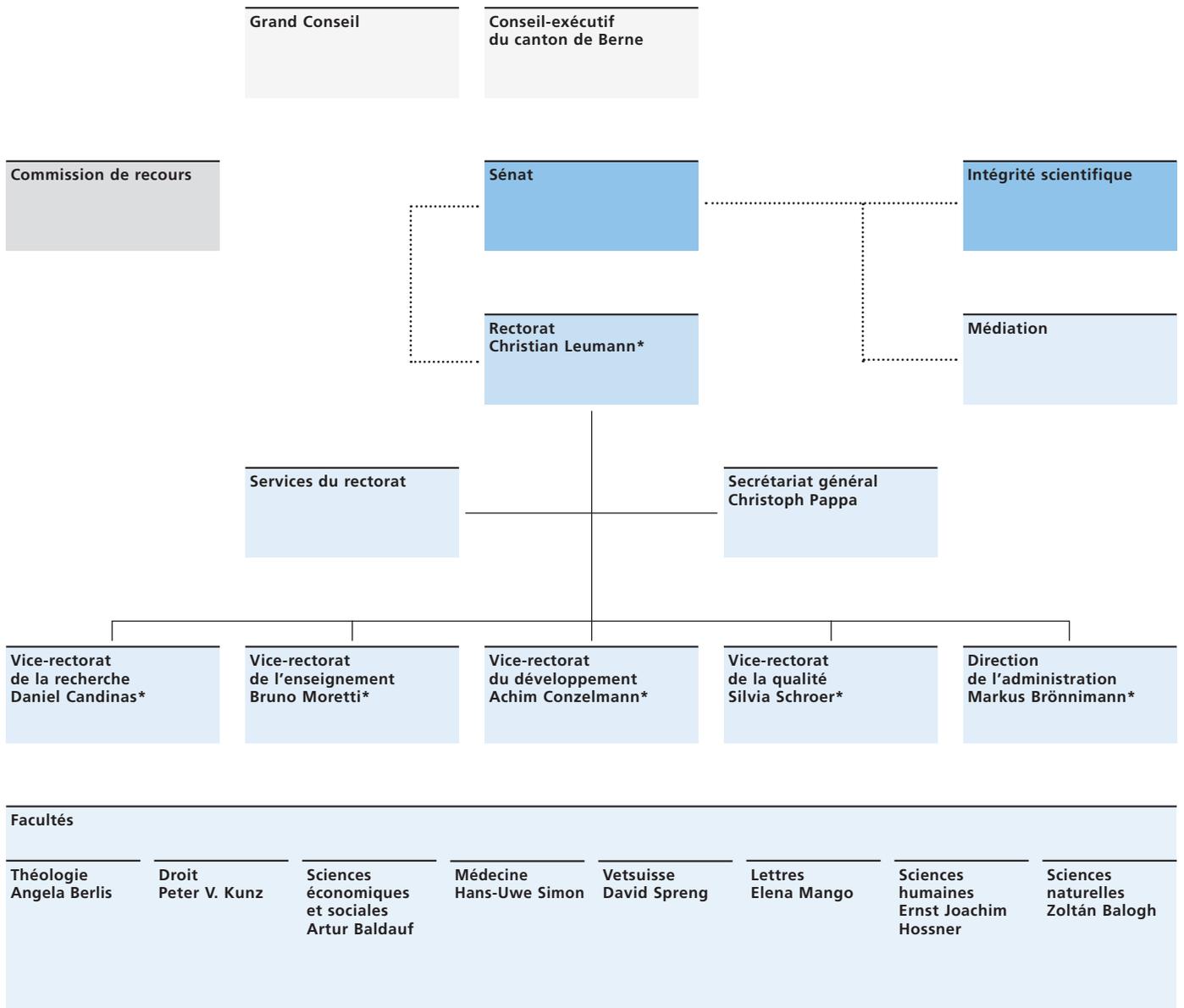
Montants en KCHF	2019	Quotité
<b>Financement de base<sup>1</sup></b>	<b>566 195</b>	<b>61,7%</b>
Contributions le canton de Berne	322 140	35,1%
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU) <sup>2</sup>	113 447	12,4%
Subventions de la Confédération	99 889	10,9%
Autres revenus	30 720	3,3%
– taxes d'études	19 668	2,1%
– revenus divers	11 051	1,2%
<b>bénéfice (+) / perte (-)</b>	<b>+ 15 217</b>	
<b>Financement externe<sup>1</sup></b>	<b>351 320</b>	<b>38,3%</b>
Promotion de la recherche	145 260	15,8%
– Fonds National Suisse (FNS)	111 153	12,1%
– Commission pour la technologie et l'innovation (CTI)	4 987	0,5%
– programmes de recherche de l'UE	18 447	2,0%
– promotion de la recherche internationale (autres)	10 672	1,2%
Recherche secteur public	25 977	2,8%
Moyens secteur privé <sup>3</sup>	41 369	4,5%
Autres revenus	138 715	15,1%
– formation continue	12 805	1,4%
– entreprises de services	74 117	8,1%
– Autres revenus	51 793	5,6%
<b>bénéfice (+) / perte (-)</b>	<b>+ 29 224</b>	
<b>Produits totaux</b>	<b>917 516</b>	<b>100,0%</b>
<b>Charges totales</b>	<b>873 074</b>	
<b>Résultat annuel bénéfice (+) / perte (-)</b>	<b>+ 44 441</b>	

<sup>1</sup> **Financement de base / Financement externe** : les recettes de l'Université qui constituent le financement structurel de base de l'Université comptent parmi le budget de base, Toutes les autres recettes font état d'un financement externe.

<sup>2</sup> **Accord intercantonal universitaire (AIU)** : l'AIU réglemente la participation des cantons au financement des universités, Il définit la contribution du canton de domicile d'une étudiante à la prise en charge des frais liés à l'enseignement.

<sup>3</sup> **Moyens secteur privé** : recettes de la part de l'économie privée, de particuliers, de fondations et d'organisations similaires.

# Organigramme



Centres de compétence

Fundamental Physics / Biomedical Engineering / Climate Change / Precision Medicine / Development and Environment / Space and Habitability / International Trade Regulation / Public Management / Regional Economic Development

Centres facultaires

Global Studies / Study of Language and Society

\* Membres de la Direction de l'Université

## Direction de l'Université



---

**Prof. Dr. Christian Leumann**  
Recteur



---

**Prof. Dr. Bruno Moretti**  
Vice-recteur de l'enseignement



---

**Prof. Dr. Daniel Candinas**  
Vicerecteur de la recherche



---

**Prof. Dr. Silvia Schroer**  
Vice-rectrice de la qualité



---

**Prof. Dr. Achim Conzelmann**  
Vice-recteur du développement



---

**Markus Brönnimann**  
Directeur administratif



---

**D. Christoph Pappa**  
Secrétaire général

## Directions des facultés

---

**Prof. Dr. Angela Berlis**  
doyenne de la Faculté  
de théologie



---

**Prof. Dr. Peter V. Kunz**  
doyen de la Faculté de droit



---

**Prof. Dr. Artur Baldauf**  
Doyen de la Faculté des sciences  
économiques et sociales



---

**Prof. Dr. Hans-Uwe Simon**  
Doyen de la Faculté  
de médecine



---

**Prof. Dr. Elena Mango**  
Doyenne de la Faculté  
des lettres



---

**Prof. Dr. David Spreng**  
Doyen de la Faculté vetsuisse



---

**Prof. Dr. Ernst Hossner**  
Doyen de la Faculté  
des sciences humaines



---

**Prof. Dr. Zoltán Balogh**  
doyen de la Faculté  
des sciences naturelles

# Sénat

Le Sénat est l'organe législatif le plus élevé de l'Université et soutient la Direction de l'Université dans l'accomplissement du mandat du Conseil-exécutif,

---

## Présidence

**Prof. Christian Leumann**  
Recteur

---

## Facultés

**Prof. Angela Berlis**  
doyenne de la Faculté de théologie

**Prof. Peter V. Kunz**  
doyen de la Faculté de droit

**Prof. Andreas Lienhard**  
délégué de la Faculté de droit

**Prof. Artur Baldauf**  
doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales

**Prof. Winand Emons**  
délégué de la Faculté des sciences économiques et sociales

**Prof. Hans-Uwe Simon**  
doyen de la Faculté de médecine

**Prof. Sebastian Wolf**  
délégué de la Faculté de médecine

**Prof. David Spreng**  
doyen de la Faculté vetsuisse

**Prof. Elena Mango**  
doyen de la Faculté des lettres

**Prof. Gabriele Rippl**  
déléguée de la Faculté des lettres

**Prof. Ernst Hossner**  
doyen de la Faculté des sciences humaines

**Prof. Stefan Troche**  
délégué de la Faculté des sciences humaines

**Prof. Zoltán Balogh**  
doyen de la Faculté des sciences naturelles

**Prof. Robert Häner**  
délégué de la Faculté des sciences naturelles

---

## Unités universitaires interfacultaires et centrales

**Prof. Manfred Elsig**  
délégué

---

## Association des enseignant-e-s

**Dr. Marc Zibung**  
délégué

**Dr. Thomas Häussler**  
délégué

---

## Association des assistant-e-s

**Stefan Emmenegger**  
délégué

**Marie-Luise Matthys**  
déléguée

---

## Association des étudiant-e-s de l'Université de Berne (AEB)

**Noémie Lanz**  
déléguée

**Selma Kuratle**  
déléguée

**Manuel Abebe**  
délégué

**Chen Xie**  
délégué

---

## Membres avec voix consultative

---

### Direction de l'Université

**Prof. Bruno Moretti**  
Vice-recteur de l'enseignement

**Prof. Daniel Candinas**  
Vice-recteur de la recherche

**Prof. Silvia Schroer**  
Vice-rectrice de la qualité

**Prof. Achim Conzelmann**  
Vice-recteur du développement

**Markus Brönnimann**  
Directeur administratif

---

### Secrétaire général

**Dr. Christoph Pappa**

---

### Personnel administratif et technique

**Sylvia Kilchenmann**  
déléguée

**Christa Brünisholz**  
déléguée

---

### Sénateurs honoraires

**Dr. Renatus Gallati**  
**Walter Inäbnit**  
**Dr. Celia Zwillenberg**

---

## Hôtes permanents

---

### Bureau de l'égalité entre femmes et hommes

**Claudia Willen**  
co-cheffe du bureau

---

### Service communication et marketing

**Christian Degen**  
chef du service

---

### Secrétariat général

**Flurina Stettler**  
secrétaire sénat

État au 31,12,2019

## Statistiques

## Étudiant·e·s

## Étudiant·e·s selon le niveau d'études (semestre d'automne 2019)

	Total				Bachelor				Master				Doctorat				Formation continue		
	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Etr.	BE	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.
<b>Total</b>	<b>18 576</b>	<b>57%</b>	<b>12%</b>	<b>36%</b>	<b>7 799</b>	<b>57%</b>	<b>3%</b>	<b>50%</b>	<b>4 611</b>	<b>58%</b>	<b>11%</b>	<b>40%</b>	<b>3 093</b>	<b>52%</b>	<b>42%</b>	<b>24%</b>	<b>3 073</b>	<b>61%</b>	<b>4%</b>
Faculté de théologie	374	52%	10%	29%	62	65%	5%	65%	29	66%	10%	55%	55	53%	55%	25%	228	47%	1%
Faculté de droit	2 356	56%	8%	45%	1 023	59%	3%	59%	614	61%	14%	47%	235	40%	29%	36%	484	51%	2%
Faculté des sciences économiques et sociales	2 707	40%	5%	39%	1 322	43%	4%	51%	714	41%	7%	45%	107	42%	34%	36%	564	30%	0%
Faculté de médecine	3 543	58%	16%	34%	995	62%	4%	46%	988	56%	5%	38%	1 306	55%	35%	25%	254	65%	6%
Faculté vetsuisse Berne	562	81%	18%	27%	229	89%	1%	33%	132	85%	2%	33%	201	69%	48%	17%	0	0%	0%
Faculté des lettres	2 440	61%	14%	41%	1 340	62%	4%	51%	662	62%	18%	35%	392	57%	40%	24%	46	57%	9%
Faculté des sciences humaines	3 833	73%	6%	27%	1 490	65%	3%	42%	819	75%	7%	38%	184	63%	33%	28%	1 340	80%	5%
Faculté des sciences naturelles	2 761	45%	21%	40%	1 338	45%	4%	55%	653	47%	24%	39%	613	42%	62%	15%	157	44%	3%

## Évolution du nombre d'étudiant·e·s selon le niveau d'études et le sexe

Nombre d'étudiant·e·s		Différence								
		2016	2017	2018	2019	2016-2019				
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>17 514</b>	<b>17 882</b>	<b>+2%</b>	<b>18 019</b>	<b>+1%</b>	<b>18 576</b>	<b>+3%</b>	<b>+1 062</b>	<b>+6%</b>
	Hommes	44%	44%		43%		43%			
	Femmes	56%	56%		57%		57%			
Bachelor	<b>Total</b>	<b>7 747</b>	<b>7 709</b>	<b>0%</b>	<b>7 692</b>	<b>0%</b>	<b>7 799</b>	<b>+1%</b>	<b>+52</b>	<b>+1%</b>
	Hommes	45%	44%		43%		43%			
	Femmes	55%	56%		57%		57%			
Master	<b>Total</b>	<b>4 523</b>	<b>4 614</b>	<b>+2%</b>	<b>4 602</b>	<b>0%</b>	<b>4 611</b>	<b>0%</b>	<b>+88</b>	<b>+2%</b>
	Hommes	44%	43%		42%		42%			
	Femmes	56%	57%		58%		58%			
Doctorat	<b>Total</b>	<b>2 776</b>	<b>2 882</b>	<b>+4%</b>	<b>2 966</b>	<b>+3%</b>	<b>3 093</b>	<b>+4%</b>	<b>+317</b>	<b>+11%</b>
	Hommes	47%	48%		48%		48%			
	Femmes	53%	52%		52%		52%			
Formation continue	<b>Total</b>	<b>2 468</b>	<b>2 677</b>	<b>+8%</b>	<b>2 759</b>	<b>+3%</b>	<b>3 073</b>	<b>+11%</b>	<b>+605</b>	<b>+25%</b>
	Hommes	37%	40%		39%		39%			
	Femmes	63%	60%		61%		61%			

D'autres statistiques sont disponibles sur : [www.statistik.unibe.ch](http://www.statistik.unibe.ch)

## Étudiant-e-s entrant-e-s selon le niveau d'études (semestre d'automne 2019)

Tous les nouveaux entrants	Total				Bachelor				Master				Doctorat				Formation continue		
	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.
<b>Total</b>	<b>5 152</b>	<b>59%</b>	<b>9%</b>	<b>38%</b>	<b>2 509</b>	<b>60%</b>	<b>4%</b>	<b>48%</b>	<b>1 333</b>	<b>60%</b>	<b>11%</b>	<b>40%</b>	<b>592</b>	<b>57%</b>	<b>38%</b>	<b>23%</b>	<b>718</b>	<b>55%</b>	<b>3%</b>
Faculté de théologie	61	72%	13%	43%	20	70%	5%	60%	4	75%	0%	100%	9	67%	67%	22%	28	75%	4%
Faculté de droit	597	58%	4%	47%	277	58%	3%	61%	135	62%	4%	47%	26	42%	27%	31%	159	58%	3%
Faculté des sciences économiques et sociales	788	42%	5%	36%	383	48%	5%	51%	199	45%	7%	41%	15	40%	47%	33%	191	30%	1%
Faculté de médecine	1 132	59%	13%	34%	356	64%	3%	40%	357	55%	5%	42%	352	58%	30%	24%	67	55%	13%
Faculté vetsuisse Berne	148	84%	8%	34%	76	91%	1%	38%	49	84%	2%	33%	23	65%	43%	22%	0	0%	0%
Faculté des lettres	530	67%	13%	43%	329	67%	4%	50%	149	71%	22%	32%	48	58%	42%	27%	4	75%	50%
Faculté des sciences humaines	979	74%	5%	31%	526	70%	3%	39%	235	76%	7%	39%	31	61%	39%	16%	187	83%	1%
Faculté des sciences naturelles	917	49%	15%	42%	542	51%	5%	53%	205	48%	26%	40%	88	53%	67%	14%	82	39%	4%

## Évolution du nombre d'entrant-e-s selon le niveau d'études et le sexe

Nombre de nouveaux entrants		2016				2017				2018				2019				Différence	
		Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes		2016-2019	
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>4 867</b>			<b>4 944</b>	<b>+2%</b>	<b>5 028</b>	<b>+2%</b>	<b>5 152</b>	<b>+2%</b>	<b>+285</b>	<b>+6%</b>							
	Hommes	43%			43%		42%		41%										
	Femmes	57%			57%		58%		59%										
Bachelor	<b>Total</b>	<b>2 300</b>			<b>2 416</b>	<b>+5%</b>	<b>2 492</b>	<b>+3%</b>	<b>2 509</b>	<b>+1%</b>	<b>+209</b>	<b>+9%</b>							
	Hommes	43%			42%		41%		40%										
	Femmes	57%			58%		59%		60%										
Master	<b>Total</b>	<b>1 392</b>			<b>1 365</b>	<b>-2%</b>	<b>1 349</b>	<b>-1%</b>	<b>1 333</b>	<b>-1%</b>	<b>-59</b>	<b>-4%</b>							
	Hommes	41%			41%		43%		40%										
	Femmes	59%			59%		57%		60%										
Doctorat	<b>Total</b>	<b>536</b>			<b>542</b>	<b>+1%</b>	<b>550</b>	<b>+1%</b>	<b>592</b>	<b>+8%</b>	<b>+56</b>	<b>+10%</b>							
	Hommes	45%			46%		50%		43%										
	Femmes	55%			54%		50%		57%										
Formation continue	<b>Total</b>	<b>639</b>			<b>621</b>	<b>-3%</b>	<b>637</b>	<b>+3%</b>	<b>718</b>	<b>+13%</b>	<b>+79</b>	<b>+12%</b>							
	Hommes	45%			49%		42%		45%										
	Femmes	55%			51%		58%		55%										

D'autres statistiques sont disponibles sur : [www.statistik.unibe.ch](http://www.statistik.unibe.ch)

## Étudiant·e·s

## Diplômes de l'année 2019

	Total			Bachelor			Master			Doctorat			Formation continue <sup>1</sup>			Habitations		
	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.
<b>Total</b>	<b>4 463</b>	<b>57%</b>	<b>11%</b>	<b>1 534</b>	<b>60%</b>	<b>3%</b>	<b>1 570</b>	<b>59%</b>	<b>8%</b>	<b>637</b>	<b>56%</b>	<b>38%</b>	<b>630</b>	<b>51%</b>	<b>7%</b>	<b>92</b>	<b>34%</b>	<b>50%</b>
Faculté de théologie	48	58%	6%	7	71%	0%	12	83%	0%	5	40%	60%	23	43%	0%	1	100%	0%
Faculté de droit	516	57%	5%	210	59%	1%	245	60%	8%	27	37%	22%	34	44%	0%	0	0%	0%
Faculté des sciences économiques et sociales	817	39%	5%	255	47%	3%	275	45%	7%	29	55%	34%	256	25%	2%	2	0%	50%
Faculté de médecine	1 032	57%	14%	256	61%	2%	313	58%	4%	332	54%	28%	60	85%	4%	71	34%	42%
Faculté vetsuisse Berne	182	80%	19%	51	86%	0%	55	84%	0%	71	79%	42%	0	0%	0%	5	0%	80%
Faculté des lettres	495	64%	11%	237	65%	4%	200	65%	11%	46	54%	37%	7	43%	0%	5	60%	80%
Faculté des sciences humaines	780	75%	9%	316	70%	3%	246	77%	10%	25	76%	60%	190	79%	14%	3	67%	100%
Faculté des sciences naturelles	593	45%	19%	202	45%	2%	224	46%	17%	102	46%	64%	60	47%	0%	5	20%	80%

Master MAS 244 (146 femmes), diplôme DAS 34 (15 femmes), certificat CAS 352 (160 femmes), autres 0 (0 femmes)

## Évolution du nombre de diplômes selon le niveau d'études et le sexe

Nombre de diplômes		2016							2017							2018							2019							Différence	
		2016		2017		2018		2019		2016		2017		2018		2019		2016		2017		2018		2019		2016-2019					
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>4 269</b>	<b>4 307</b>	<b>+1%</b>	<b>4 457</b>	<b>+3%</b>	<b>4 463</b>	<b>0%</b>	<b>+194</b>	<b>+5%</b>																					
	Hommes	44%	45%		45%		43%																								
	Femmes	56%	55%		55%		57%																								
Bachelor	<b>Total</b>	<b>1 561</b>	<b>1 601</b>	<b>+3%</b>	<b>1 638</b>	<b>+2%</b>	<b>1 534</b>	<b>-6%</b>	<b>-27</b>	<b>-2%</b>																					
	Hommes	42%	43%		44%		40%																								
	Femmes	58%	57%		56%		60%																								
Master	<b>Total</b>	<b>1 489</b>	<b>1 549</b>	<b>+4%</b>	<b>1 629</b>	<b>+5%</b>	<b>1 570</b>	<b>-4%</b>	<b>+81</b>	<b>+5%</b>																					
	Hommes	41%	44%		45%		41%																								
	Femmes	59%	56%		55%		59%																								
Doctorat	<b>Total</b>	<b>570</b>	<b>600</b>	<b>+5%</b>	<b>640</b>	<b>+7%</b>	<b>637</b>	<b>0%</b>	<b>+67</b>	<b>+12%</b>																					
	Hommes	46%	47%		46%		44%																								
	Femmes	54%	53%		54%		56%																								
Formation continue	<b>Total</b>	<b>574</b>	<b>493</b>	<b>-14%</b>	<b>489</b>	<b>-1%</b>	<b>630</b>	<b>+29%</b>	<b>+56</b>	<b>+10%</b>																					
	Hommes	49%	51%	+4%	46%		49%																								
	Femmes	51%	49%		54%		51%																								
Habitations	<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>64</b>	<b>-15%</b>	<b>61</b>	<b>-5%</b>	<b>92</b>	<b>+51%</b>	<b>+17</b>	<b>+23%</b>																					
	Hommes	72%	80%		67%		66%																								
	Femmes	28%	20%		33%		34%																								

D'autres statistiques sont disponibles sur : [www.statistik.unibe.ch](http://www.statistik.unibe.ch)

## Collaboratrices et collaborateurs

Emplois à plein temps à l'Université de Berne en 2019 (en moyenne annuelle, employé·e·s par financement externe inclus)

	Total			Professorats			Enseignant·e·s			Assistant·e·s			Administration & technique		
	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.
<b>Total</b>	<b>4 719</b>	<b>51%</b>	<b>37%</b>	<b>517</b>	<b>24%</b>	<b>50%</b>	<b>249</b>	<b>38%</b>	<b>39%</b>	<b>2 171</b>	<b>51%</b>	<b>49%</b>	<b>1 782</b>	<b>62%</b>	<b>18%</b>
Faculté de théologie	65	55%	42%	15	33%	60%	9	44%	22%	35	66%	43%	6	67%	17%
Faculté de droit	183	51%	23%	41	27%	27%	9	33%	33%	106	53%	24%	27	85%	11%
Faculté des sciences économiques et sociales	230	45%	32%	44	16%	68%	15	33%	33%	141	48%	25%	30	80%	10%
Faculté de médecine	1 435	56%	38%	147	17%	44%	84	45%	39%	564	52%	56%	640	69%	21%
Faculté vetsuisse Berne	449	68%	34%	40	35%	50%	11	55%	36%	209	67%	54%	189	76%	10%
Faculté des lettres	397	55%	42%	73	45%	64%	27	44%	48%	249	58%	40%	48	60%	19%
Faculté des sciences humaines	221	55%	34%	26	35%	62%	35	34%	34%	131	63%	34%	29	62%	10%
Faculté des sciences naturelles	1 131	35%	47%	129	16%	47%	38	16%	53%	687	37%	59%	277	40%	19%
Domaine central	608	57%	17%	2	100%	0%	21	38%	24%	49	76%	18%	536	56%	17%

## Évolution du nombre d'emplois à plein temps selon le groupe de personnel et le sexe

Nombre d'emplois à plein temps		Différence								
		2016	2017	2018	2019	2016–2019				
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>4 191</b>	<b>4 499</b>	<b>+7%</b>	<b>4 610</b>	<b>+2%</b>	<b>4 719</b>	<b>+2%</b>	<b>+528</b>	<b>+13%</b>
	Hommes	50%	50%		49%		49%			
	Femmes	50%	50%		51%		51%			
Professorats	<b>Total</b>	<b>484</b>	<b>508</b>	<b>+5%</b>	<b>509</b>	<b>0%</b>	<b>517</b>	<b>+2%</b>	<b>+33</b>	<b>+7%</b>
	Hommes	78%	77%		77%		76%			
	Femmes	22%	23%		23%		24%			
Enseignant·e·s	<b>Total</b>	<b>241</b>	<b>238</b>	<b>-1%</b>	<b>241</b>	<b>+1%</b>	<b>249</b>	<b>+3%</b>	<b>+8</b>	<b>+3%</b>
	Hommes	67%	66%		65%		62%			
	Femmes	33%	34%		35%		38%			
Assistant·e·s	<b>Total</b>	<b>1 690</b>	<b>1 983</b>	<b>+17%</b>	<b>2 091</b>	<b>+5%</b>	<b>2 171</b>	<b>+4%</b>	<b>+481</b>	<b>+28%</b>
	Hommes	51%	51%		50%		49%			
	Femmes	49%	49%		50%		51%			
Administration & technique	<b>Total</b>	<b>1 776</b>	<b>1 770</b>	<b>0%</b>	<b>1 769</b>	<b>0%</b>	<b>1 782</b>	<b>+1%</b>	<b>+6</b>	<b>0%</b>
	Hommes	39%	39%		39%		38%			
	Femmes	61%	61%		61%		62%			

D'autres statistiques sont disponibles sur : [www.statistik.unibe.ch](http://www.statistik.unibe.ch)



## Comptes annuels

Comptes annuels<sup>1</sup> 2019 de l'Université de Berne

L'Université de Berne établit ses comptes annuels conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC, dont le principe suprême consiste à présenter un état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (« True and Fair View »).

## Bilan

Montants en KCHF (= milliers de francs)	Chiffre en annexe	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
<b>Liquidités</b>	1	<b>16 386</b>	15 689	697	<b>4,4%</b>
<b>Comptes courants auprès de l'Administration des finances</b>	2	<b>406 312</b>	359 435	46 878	<b>13,0%</b>
<b>Créances résultant de livraisons et de prestations</b>	3	<b>26 770</b>	25 541	1 229	<b>4,8%</b>
<b>Autres créances à court terme</b>	4	<b>11 976</b>	13 251	-1 275	<b>-9,6%</b>
<b>Placements financiers à court terme</b>	5	<b>4 093</b>	13 246	-9 152	<b>-69,1%</b>
<b>Stocks et travaux en cours</b>	6	<b>6 491</b>	5 888	603	<b>10,2%</b>
<b>Comptes de régularisation actifs</b>	7	<b>52 060</b>	53 802	-1 742	<b>-3,2%</b>
<b>Actif circulant</b>		<b>524 088</b>	486 850	37 238	<b>7,6%</b>
<b>Immobilisations financières</b>	8	<b>94 269</b>	74 137	20 133	<b>27,2%</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	9	<b>46 422</b>	49 690	-3 268	<b>-6,6%</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	10	<b>16 909</b>	18 650	-1 741	<b>-9,3%</b>
<b>Actif immobilisé</b>		<b>157 600</b>	142 477	15 123	<b>10,6%</b>
<b>Total actifs</b>		<b>681 688</b>	629 327	52 361	<b>8,3%</b>
<b>Dettes résultant de livraisons et de prestations</b>	11	<b>17 395</b>	22 997	-5 602	<b>-24,4%</b>
<b>Autres dettes à court terme</b>	12	<b>2 596</b>	3 486	-890	<b>-25,5%</b>
<b>Dettes financières à court terme</b>	13	<b>487</b>	426	61	<b>14,3%</b>
<b>Engagements financements externes</b>	14	<b>155 838</b>	137 378	18 460	<b>13,4%</b>
<b>Provisions à court terme</b>	15	<b>14 421</b>	13 759	661	<b>4,8%</b>
<b>Comptes de régularisation passifs</b>	16	<b>7 726</b>	7 472	254	<b>3,4%</b>
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		<b>198 464</b>	185 519	12 944	<b>7,0%</b>
<b>Dettes financières à long terme</b>	17	<b>1 541</b>	1 750	-209	<b>-12,0%</b>
<b>Provisions à long terme</b>	15	<b>30 226</b>	31 440	-1 215	<b>-3,9%</b>
<b>Engagements de prévoyance</b>	18	<b>85 600</b>	89 200	-3 600	<b>-4,0%</b>
<b>Fonds étrangers à long terme</b>		<b>117 367</b>	122 390	-5 024	<b>-4,1%</b>
<b>Résultats cumulés</b>		<b>321 417</b>	280 904	40 513	<b>14,4%</b>
<b>Résultat annuel</b>		<b>44 441</b>	40 513	3 929	<b>9,7%</b>
<b>Fonds propres</b>		<b>365 858</b>	321 417	44 441	<b>13,8%</b>
<b>Total passifs</b>		<b>681 688</b>	629 327	52 361	<b>8,3%</b>

<sup>1</sup> Les éventuelles différences avec les données des tableaux qui suivent sont dues aux arrondis,

## Compte de résultats

Montants en KCHF (= milliers de francs)	Chiffre en annexe	2019	2018	Évolution	
Contributions du canton de Berne selon la convention de prestations		322 140	316 675	5 465	1,7%
Subventions de la Confédération selon la loi sur l'aide aux universités (LAU)		99 889	97 404	2 485	2,6%
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU)		113 447	113 376	71	0,1%
<b>Financement de base ou subventions de partenaires publics</b>	19	<b>535 476</b>	527 455	8 020	<b>1,5%</b>
Contributions de projets par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique		111 153	99 766	11 387	11,4%
Contributions de projets par des organisations internationales		28 989	27 976	1 013	3,6%
Autres contributions de projets		65 157	63 974	1 183	1,8%
<b>Contributions de projets par des financements externes</b>	20	<b>205 299</b>	191 716	13 582	<b>7,1%</b>
Taxes universitaires		18 871	18 222	650	3,6%
Produits des services permanents		74 539	72 494	2 045	2,8%
Revenus divers		77 724	72 619	5 105	7,0%
Rabais et remises		-775	-633	-142	22,4%
<b>Autres revenus</b>	21	<b>170 359</b>	162 702	7 657	<b>4,7%</b>
<b>Total revenus d'exploitation</b>		<b>911 134</b>	881 874	29 260	<b>3,3%</b>
Traitements		486 792	467 646	19 146	4,1%
Cotisations sociales		84 770	85 400	-630	-0,7%
Autres charges de personnel		5 958	5 141	817	15,9%
<b>Charges de personnel</b>	22	<b>577 520</b>	558 186	19 334	<b>3,5%</b>
Acquisition d'appareils		21 325	15 099	6 227	41,2%
Charges immobilières et charges des biens-fonds		24 164	22 761	1 403	6,2%
Autres charges		102 400	94 031	8 370	8,9%
<b>Charges de matériel et autres charges d'exploitation</b>	23	<b>147 890</b>	131 890	16 000	<b>12,1%</b>
Subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique		109 299	110 792	-1 493	-1,3%
Subventions à des tiers		21 437	24 003	-2 566	-10,7%
<b>Subventions</b>	24	<b>130 736</b>	134 795	-4 059	<b>-3,0%</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	9	12 180	11 004	1 177	10,7%
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	3 551	3 378	174	5,1%
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>871 878</b>	839 253	32 625	<b>3,9%</b>
Produits financiers		6 382	1 743	4 639	266,1%
Charges financières		1 197	3 851	-2 655	-68,9%
<b>Résultat financier</b>	25	<b>5 185</b>	-2 108	7 293	<b>-346,0%</b>
<b>Résultat annuel</b>		<b>44 441</b>	40 513	3 929	<b>9,7%</b>

## Tableau de financement

Montants en KCHF	2019	2018
<b>Activité de fonctionnement</b>		
+/- Bénéfice / perte	44 441	40 513
+/- Pertes / bénéfices proportionnel(le)s résultant de l'application de la méthode de mise en équivalence	-61	306
+/- Amortissements / réévaluations de l'actif immobilisé	14 517	14 423
+/- Pertes de valeur / suppression de pertes de valeur	1 285	784
+/- Variation des engagements de prévoyance dans les charges de personnel	-3 600	-1 900
+/- Augmentation / diminution des provisions sans incidence sur le fonds	-1 215	-1 254
+/- Autres charges / produits sans incidence sur le fonds	-3 466	3 547
+/- Perte / gain sur cessions d'immobilisations	-8	
+/- Diminution / augmentation des créances	-2 005	1 217
+/- Diminution / augmentation des stocks et travaux en cours	-603	-523
+/- Diminution / augmentation des autres créances à court terme et comptes de régularisation actifs	3 235	-5 371
+/- Augmentation / diminution des créances	-5 602	2 839
+/- Augmentation / diminution des autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs	25	-3 714
+/- Augmentation / diminution des engagements financements externes	18 460	-3 410
+/- Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	65 404	47 457
<b>Activité d'investissement</b>		
- Versements pour l'achat d'immobilisations corporelles	-7 651	-12 949
+ Paiements provenant de la vente d'immobilisations corporelles	277	
- Versements pour l'achat d'immobilisations financières à court et long termes	-62 356	-13 209
+ Paiements provenant de la vente d'immobilisations financières à court et long termes	55 460	24 319
- Versements pour l'achat d'immobilisations incorporelles	-3 459	-2 559
+ Paiements provenant de la vente d'immobilisations incorporelles	48	
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	-17 681	-4 397
<b>Activité de financement</b>		
+/- Emprunt / remboursement d'engagements financiers à court terme	61	86
+/- Emprunt / remboursement d'engagements financiers à long terme	-209	116
Flux financiers provenant de l'activité de financement	-148	202
<b>Total tableau de financement</b>	<b>47 575</b>	<b>43 262</b>
Liquidités nettes au début de la période	375 123	331 862
Liquidités nettes à la fin de la période	422 698	375 123
<b>Variation des liquidités nettes</b>	<b>47 575</b>	<b>43 262</b>

Les liquidités nettes se composent ainsi :

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018
Caisse	212	166
Poste	7 905	6 703
Banque	8 269	8 820
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financement de base »	123 459	113 394
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financements externes »	282 853	246 041
<b>Total</b>	<b>422 698</b>	<b>375 123</b>

### Tableau des fonds propres au 31.12.2019

Montants en KCHF	Financement de base	Financements externes	Fonds affectés	Total fonds propres
Fonds propres au 31.12.2017	44 123	179 643	57 139	280 904
Résultat annuel (bénéfice + / perte -)	20 290	23 677	-3 454	40 513
Fonds propres au 31.12.2018	64 413	203 319	53 685	321 417
Résultat annuel (bénéfice + / perte -)	15 217	20 575	8 649	44 441
Fonds propres au 31.12.2019	79 630	223 894	62 334	365 858

Les fonds propres de l'Université de Berne sont divisés en trois catégories : le financement de base, les financements externes et les fonds affectés.

Le financement de base comprend les investissements réalisés par le canton et les autres pouvoirs publics pour l'enseignement, la recherche et les services. Il inclut également le produit des taxes universitaires et une partie des autres revenus.

Les financements externes comprennent les crédits externes non affectés (services permanents, mandats, expertises, dons, honoraires, produits financiers, etc.). Ce sont des fonds pour lesquels les bailleurs n'exigent pas d'affectation à un projet en particulier. Ils peuvent donc être utilisés pour des projets de recherche et des offres de formation continue non spécifiques ainsi que pour le maintien des services permanents.

Les fonds affectés comprennent les fonds provenant de legs et de fondations non autonomes cédés à l'Université de Berne pour une affectation déterminée.

L'Université de Berne ne pouvant pas distribuer de bénéfices, le résultat annuel 2019 sera affecté aux fonds propres après approbation des comptes annuels par le Conseil-exécutif du canton de Berne.

# Annexe

## Principes de présentation des comptes

### Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis selon les normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC (application de toutes les normes RPC). Ils reflètent donc fidèlement l'état de la fortune, des finances et des revenus de l'Université de Berne. L'exercice arrive à son terme le 31 décembre.

Les comptes annuels ont été approuvés par la Direction de l'Université le 17 mars 2020, puis présentés au Sénat pour information le 21 avril 2020. Ils sont soumis à l'approbation du Conseil-exécutif du canton de Berne et seront ensuite portés à la connaissance du Grand Conseil lors de sa session de septembre.

### Principes de consolidation

L'Université de Berne détient des participations avec un droit de vote de plus de 50% dans des sociétés. Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 30, elle doit donc aussi présenter des comptes consolidés. Toutefois, comme le montant total de ces participations est négligeable, il a été décidé de ne pas présenter de comptes consolidés. Les participations sont évaluées dans les comptes individuels selon la méthode de la mise en équivalence (equity method) et comptabilisées dans la rubrique des immobilisations financières.

### Principes d'établissement du bilan et des évaluations

Le bilan est établi selon le principe d'évaluation individuelle des actifs et des dettes, qui repose sur des valeurs historiques. Les actifs sont évalués au coût d'acquisition ou de production et les dettes, à leur valeur nominale. Les principes appliqués aux principaux postes des comptes annuels sont explicités ci-dessous.

#### Liquidités

Les liquidités regroupent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires et les fonds immobilisés. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

#### Comptes courants auprès de l'Administration des finances

Les comptes courants tenus auprès de l'Administration des finances sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont considérés comme des liquidités.

#### Créances résultant de livraisons et de prestations, et autres créances à court terme

L'évaluation est effectuée à la valeur nominale, déduction faite de pertes de valeur éventuelles. Pour les créances qui semblent clairement compromises, un ajustement de valeur est fait en fonction du risque individuel. Les risques de solvabilité et de perte qu'il est impossible de quantifier précisément sont couverts au moyen d'un ajustement forfaitaire dont le montant est calculé à partir de la moyenne des créances effectivement décomptabilisées au cours des deux dernières périodes comptables.

#### Placements financiers à court terme

Les placements financiers à court terme sont des immobilisations financières dont l'échéance est comprise entre 90 jours et un an et qu'il est prévu de détenir sur une courte période. Les placements financiers à court terme avec valeur boursière sont évalués à leur valeur actuelle. Les placements financiers à court terme sans valeur boursière doivent être évalués au maximum au coût d'acquisition, déduction faite des pertes de valeur éventuelles. Le principe d'évaluation individuelle s'applique. Les bénéfices et pertes sur cours ainsi que les corrections de valeur sont comptabilisés dans le résultat de la période.

#### Stocks et travaux en cours

Les stocks comprennent les matières consommables. Ils sont évalués au coût d'acquisition ou au prix de revient ou bien, si elle est plus basse, à la valeur de marché nette. Les travaux en cours sont des services non encore facturés. Ils ne concernent que les unités fournissant des services permanents, par exemple les cliniques dentaires ou l'hôpital vétérinaire. La détermination du prix de revient des travaux en cours se fait sur la base d'évaluations issues des systèmes d'information patient correspondants.

#### Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs servent à affecter les produits et les charges à la période concernée. L'évaluation est effectuée à la valeur nominale.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les instruments financiers tels que les titres, les prêts et les participations. Les immobilisations financières ayant une valeur boursière sont évaluées à leur valeur actuelle. Les immobilisations financières sans valeur boursière sont évaluées aux coûts d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur, et les participations supérieures à 20% sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au prix de revient, déduction faite du cumul des amortissements. Les amortissements sont réalisés de manière linéaire pendant la durée économique d'utilisation des immobilisations corporelles. La durée d'utilisation des immobilisations corporelles est fixée comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Durée d'utilisation
Terrains et constructions	Terrains : illimité Constructions : 30 à 50 ans
Machines, mobilier, appareils	2 à 10 ans
Véhicules	5 ans
Véhicules spéciaux	10 ans
Informatique	2 à 5 ans

Les contributions pour des investissements ayant trait à des bâtiments selon l'article 55, alinéa 1, LEHE<sup>2</sup> constituent un poste négatif à part dans la rubrique des immobilisations corporelles. La dissolution se fait sur la même durée d'utilisation que les investissements financés au moyen de subventions fédérales.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent les solutions logicielles acquises, les applications logicielles spécifiques à l'université en cours de développement par un prestataire externe, les subventions d'investissements à des cantons et institutions privées, les brevets et licences ainsi que les prêts à des professeur-e-s pour des rachats auprès de la caisse de pension. L'amortissement des logiciels est effectué linéairement sur cinq ans, celui des cotisations des professeur-e-s à la Caisse de Pension Bernoise (cotisations des professeur-e-s à la CPB) avec une dégressivité de 4% ou 5%. La valeur des immobilisations incorporelles est vérifiée à la date de clôture des comptes. Le cas échéant, des rectifications de valeur supplémentaires sont effectuées au détriment du résultat de l'exercice.

### Dépréciation d'actifs (dépréciation durable)

Les actifs sont réexaminés à chaque date du bilan afin de déceler d'éventuels indices laissant présumer que leur valeur comptable n'est plus réalisable. Si la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur réalisable (valeur d'usage ou valeur de marché nette), il convient de procéder à une adaptation de valeur avec incidence sur le résultat (dépréciation durable / amortissement non planifié).

### Dettes résultant de livraisons et de prestations

Les dettes résultant de livraisons et de prestations sont des engagements à court terme résultant de l'activité ordinaire et dont l'échéance est inférieure à un an à compter du jour du bilan.

### Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme sont des dettes dont l'échéance est inférieure à un an et qui ne sont pas directement liées à la fourniture de prestations. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

### Dettes financières à court terme

Les dettes financières à court terme sont des dettes monétaires résultant d'activités de financement. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

<sup>2</sup> Loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE), état le 1<sup>er</sup> janvier 2018

<sup>3</sup> Art. 7, al. 1, du décret du 19 novembre 1997 sur les principes régissant la rémunération et d'autres prestations allouées au personnel universitaire (DUni), abrogé le 01.09.1998

<sup>4</sup> Art. 66, al. 4, de l'ordonnance du 12 décembre 2012 sur l'Université (OUni)

### **Engagements financements externes**

Les engagements résultant des financements externes sont des dettes contractées auprès de tiers. Ils correspondent aux engagements de l'Université de Berne qui sont encore en suspens à la date du bilan. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

### **Provisions à court et long termes**

Les provisions dont l'échéance est inférieure à 12 mois sont comptabilisées dans les fonds étrangers à court terme. Les provisions dont l'échéance est supérieure à 12 mois sont quant à elles comptabilisées dans les fonds étrangers à long terme.

Une provision est un engagement probable résultant d'un événement passé dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'événement dont résulte l'engagement doit avoir eu lieu avant la date du bilan. Il peut reposer sur une obligation juridique expresse ou sur une obligation de fait. Les soldes horaires et les droits aux vacances des collaboratrices et collaborateurs, de même que les rentes spéciales et les rentes transitoires, sont traités comme des provisions.

Une provision est constituée par imputation sur le poste de charges ou de diminution des recettes correspondant. Une provision constituée dans un domaine du compte de résultats doit être diminuée ou dissoute dans le même domaine. Les évolutions des provisions sont présentées dans le tableau de variation des provisions.

### **Comptes de régularisation passifs**

Les comptes de régularisation passifs servent à affecter les produits et les charges à la période concernée. L'inscription correspondante est effectuée à la valeur nominale.

### **Dettes financières à long terme**

Les dettes financières à long terme sont des dettes monétaires dont l'échéance est supérieure à 12 mois et qui sont générées par les activités financières. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

### **Prestations de prévoyance du personnel**

L'Université de Berne est affiliée à la Caisse de pension bernoise (CPB), à la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB), à la caisse de pension de l'Association suisse des médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique (ASMAC) et aux fondations de la Société suisse des médecins-dentistes (SSO). Les conséquences économiques des plans de prévoyance pour l'université sont calculées à la date du bilan. L'inscription à l'actif d'un avantage économique a lieu uniquement si une incidence positive sur les flux de trésorerie futurs est attendue (par ex. réduction des cotisations). Les engagements économiques (comme les contributions à l'assainissement d'un découvert) sont portés au passif conformément aux dispositions relatives aux provisions.

### **Impôts sur les bénéfices**

L'Université de Berne est exonérée des impôts directs.

### **Transactions avec les personnes liées**

On considère qu'une personne (physique ou morale) est liée à l'Université de Berne si cette personne peut, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de l'université. Les entités contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées à l'Université de Berne.

Toutes les transactions substantielles entre des parties liées ainsi que les créances ou les dettes en résultant doivent être mentionnées dans les comptes annuels.

### **Postes dans des devises étrangères**

Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis en francs suisses (CHF) à la date du bilan. On applique alors le cours de conversion indiqué sur le relevé bancaire. Si aucun cours de conversion n'y figure, on applique le taux interbancaire moyen de la période concernée (oanda.com).

## Remarques concernant les comptes annuels

**1 Liquidités**

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
Caisse	212	166	45	27,3%
Poste	7 905	6 703	1 202	17,9%
Banque	8 269	8 820	-550	-6,2%
<b>Liquidités</b>	<b>16 386</b>	<b>15 689</b>	<b>697</b>	<b>4,4%</b>

Les liquidités ont augmenté de KCHF 697.

**2 Comptes courants auprès de l'Administration des finances**

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financement de base »	123 459	113 394	10 065	8,9%
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financements externes »	282 853	246 041	36 813	15,0%
<b>Comptes courants auprès de l'Administration des finances</b>	<b>406 312</b>	<b>359 435</b>	<b>46 878</b>	<b>13,0%</b>

Le canton de Berne organise le cash management de l'Université de Berne. Les comptes courants intitulés « Administration des finances » correspondent aux liquidités que gère le canton de Berne au nom de l'Université de Berne.

**3 Créances résultant de livraisons et de prestations**

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
Créances envers des tiers résultant de prestations	27 496	26 245	1 250	4,8%
Créances envers des organisations liées résultant de livraisons et prestations	16	1	15	2384,1%
Ducroire	-741	-705	-36	5,2%
<b>Créances résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>26 770</b>	<b>25 541</b>	<b>1 229</b>	<b>4,8%</b>

Les créances issues de livraisons et de prestations ont augmenté de KCHF 1 229.

**4 Autres créances à court terme**

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
Avances temporaires en espèces	209	177	32	17,9%
Avoirs impôt anticipé	636	919	-283	-30,8%
Créances financements externes fonds étrangers	10 858	12 098	-1 240	-10,2%
Cautions de loyers	23	25	-2	-6,1%
Prêts à court terme	250	32	218	100,0%
<b>Autres créances à court terme</b>	<b>11 976</b>	<b>13 251</b>	<b>-1 275</b>	<b>-9,6%</b>

Les autres créances à court terme ont enregistré une baisse de KCHF 1 275. Ce changement est notamment dû à la diminution des projets de recherche avec créances à l'investisseur.

## 5 Placements financiers à court terme

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
Placements portant intérêts (obligations)	4 093	13 246	-9 152	-69,1%
<b>Placements financiers à court terme</b>	<b>4 093</b>	13 246	-9 152	-69,1%

En l'absence de possibilités de réinvestissement, les placements financiers à court terme ont diminué de KCHF 9 152 par rapport à l'année précédente.

## 6 Stocks et travaux en cours

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
Stocks	3 376	3 113	263	8,5%
Travaux en cours	3 115	2 775	340	12,3%
<b>Stocks et travaux en cours</b>	<b>6 491</b>	5 888	603	10,2%

Les stocks et travaux en cours ont augmenté de KCHF 603.

## 7 Comptes de régularisation actifs

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
Intérêts courus	253	309	-56	-18,0%
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	48 900	48 300	600	1,2%
Abonnements presse	2 757	4 811	-2 054	-42,7%
Autres actifs transitoires	149	382	-232	-60,9%
<b>Comptes de régularisation actifs</b>	<b>52 060</b>	53 802	-1 742	-3,2%

Les comptes de régularisation actifs ont diminué de KCHF 1 742 par rapport à l'année précédente. Ce recul est en majeure partie imputable au compte de régularisation actif des abonnements de presse. Il faut y voir l'effet des négociations contractuelles non arrivées à leur terme entre swissuniversities et de grandes maisons d'édition.

## 8 Immobilisations financières

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
Actions et parts	16 929	12 795	4 135	32,3%
Placements portant intérêt, dépôts à terme > 1 an (fonds)	6 688	5 922	766	12,9%
Placements stipulant un intérêt nominal (obligations)	52 108	52 725	-617	-1,2%
Prêts à des tiers	10 568	1 231	9 338	758,7%
Prêts envers les organisations liées	6 250		6 250	
Participations dans des entreprises privées	1 725	1 464	261	17,8%
<b>Immobilisations financières</b>	<b>94 269</b>	<b>74 137</b>	<b>20 133</b>	<b>27,2%</b>

La bonne année boursière 2019 a permis d'accroître la valeur des actions et parts de KCHF 4 135. Le poste des prêts à des tiers a connu une hausse de KCHF 9 338 suite à l'octroi d'un prêt remboursable. Les prêts envers les organisations liées ont augmenté de KCHF 6 250.

Les participations significatives affichant un taux de participation supérieur à 5% sont nominalement listées ci-après :

Participation	Siège social	Taux de participation		Capital social en KCHF		Valeur de mise en équivalence en KCHF	
		31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Center of Continuing Dental Education (CCDE)	Berne	75%	75%	100	100	82	62
Unitetra SA	Zurich	33%	33%	300	300	145	145
SCDH AG (Swiss Center for Design & Health)	Berne	22%		920		200	
be-advanced SA (anciennement innoBE SA)	Berne	21%	21%	240	240	74	63
sitem-insel SA	Berne	12%	16%	12 096	9 591	1 117	1 082
SLSP AG	Zurich	8%	8%	520	520	40	40
Autres		≤ 5%	≤ 5%	n.c.	n.c.	67	72
<b>Total</b>						<b>1 725</b>	<b>1 464</b>

## 9 Immobilisations corporelles

Montants en KCHF	Terrains et constructions	Machines, mobilier, appareils, véhicules	Immobilisations en construction (acomptes versés sur immobilisations corporelles)	Informatique (matériel)	Subventions fédérales	Total immobilisations corporelles
Valeur comptable nette au 31.12.2017	1 028	44 004	2 028	4 417	-4 203	47 274
<b>Coût d'acquisition / prix de revient</b>						
État au 31.12.2017	1 059	126 934	2 028	15 984	-9 116	136 888
Entrées		7 675	2 830	2 216	-370	12 603
Variation des subventions fédérales accordées						
Sorties		-3 302		-2 452		-6 006
Reclassifications		252	-252			
État au 31.12.2018	1 059	131 559	4 606	15 748	-9 486	143 486
<b>Corrections de valeur cumulées</b>						
État au 31.12.2017	-31	-82 929		-11 567	4 913	-89 614
Amortissements planifiés	-22	-9 251		-1 503	841	-9 935
Amortissements non planifiés		-228				-228
Sorties		3 529		2 452		5 982
Reclassifications						
État au 31.12.2018	-53	-88 879		-10 617	5 754	-93 796
Valeur comptable nette au 31.12.2018	1 006	42 680	4 606	5 130	-3 732	49 690
Valeur comptable nette au 31.12.2018	1 006	42 680	4 606	5 130	-3 732	49 690
<b>Coût d'acquisition / prix de revient</b>						
État au 31.12.2018	1 059	131 559	4 606	15 748	-9 486	143 486
Entrées		6 590	391	755		7 736
Variation des subventions fédérales accordées						
Sorties		-3 650		-1 614		-5 264
Reclassifications		4 606	-4 606			
État au 31.12.2019	1 059	139 106	391	14 888	-9 486	145 957
<b>Corrections de valeur cumulées</b>						
État au 31.12.2018	-53	-88 879		-10 617	5 754	-93 796
Amortissements planifiés	-22	-9 298		-1 648	841	-10 128
Amortissements non planifiés		-418		-96		-514
Sorties		3 287		1 614		4 902
Reclassifications						
État au 31.12.2019	-75	-95 308		-10 747	6 594	-99 536
Valeur comptable nette au 31.12.2019	984	43 798	391	4 141	-2 892	46 422

Pendant les prochaines années, l'activité de construction gagnera en importance. C'est pourquoi le tableau des immobilisations corporelles comporte, pour la première fois, le poste « Immobilisations en construction » indiqué séparément. Pendant l'exercice sous revue, les investissements ont diminué et les amortissements ont progressé par rapport à l'année précédente, ce qui explique la diminution des immobilisations corporelles d'environ KCHF 3 268 par rapport à l'exercice précédent.

## 10 Immobilisations incorporelles

Montants en KCHF	Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours (logiciels)	Autres immobilisations incorporelles	Cotisations professeur-e-s CPB	Total immobilisations incorporelles
Valeur comptable nette au 31.12.2017	9 631	1 951	22	9 161	20 766
Coût d'acquisition / prix de revient					
État au 31.12.2017	20 589	1 952	59	17 053	39 653
Entrées	1 462	136		960	2 559
Sorties	-1 981			-1 664	-3 645
Reclassifications	1 243	-1 243			0,00
État au 31.12.2018	21 314	844	59	16 349	38 566
Corrections de valeur cumulées					0,00
État au 31.12.2017	-10 958		-36	-7 892	-18 887
Amortissements planifiés	-3 341		-12	-775	-4 127
Amortissements non planifiés	-25			-522	-547
Sorties	1 981			1 664	3 645
Reclassifications					
État au 31.12.2018	-12 343		-48	-7 525	-19 916
Valeur comptable nette au 31.12.2018	8 971	844	11	8 824	18 650
Valeur comptable nette au 31.12.2018	8 971	844	11	8 824	18 650
Coût d'acquisition / prix de revient					
État au 31.12.2018	21 314	844	59	16 349	38 566
Entrées	1 924	872	149	520	3 466
Variation des subventions fédérales accordées					0,00
Sorties	-790	-690	-59	-374	-1 913
Reclassifications	789	-789			0,00
État au 31.12.2019	23 237	238	149	16 496	40 120
Corrections de valeur cumulées					0,00
État au 31.12.2018	-12 343		-48	-7 525	-19 916
Amortissements planifiés	-3 575		17	-831	-4 389
Amortissements non planifiés				-79	-79
Sorties	790		11	374	1 174
Reclassifications					
État au 31.12.2019	-15 128		-20	-8 062	-23 211
Valeur comptable nette au 31.12.2019	8 109	238	129	8 433	16 909

**11 Dettes résultant de livraisons et de prestations**

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
<b>Dettes envers des tiers résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>16 616</b>	21 631	-5 015	<b>-23,2%</b>
<b>Dettes envers des organisations liées résultant de livraisons et de prestations (manuel)</b>	<b>112</b>	126	-14	<b>-11,1%</b>
<b>Dettes résultant de livraisons et prestations (manuel)</b>	<b>667</b>	1 240	-573	<b>-46,2%</b>
<b>Dettes résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>17 395</b>	22 997	-5 602	<b>-24,4%</b>

En tout, les dettes résultant des livraisons et des prestations ont diminué de KCHF 5 602 par rapport à l'année précédente.

**12 Autres dettes à court terme**

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
<b>Acomptes de clients</b>	<b>880</b>	1 173	-293	<b>-24,9%</b>
<b>Compte courant créances TVA</b>	<b>726</b>	819	-93	<b>-11,4%</b>
<b>Dettes à court terme diverses</b>	<b>990</b>	1 494	-505	<b>-33,8%</b>
<b>Autres dettes à court terme</b>	<b>2 596</b>	3 486	-890	<b>-25,5%</b>

Par rapport à l'année précédente, les autres dettes à court terme ont diminué de KCHF 890.

**13 Dettes financières à court terme**

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
<b>Dépôts</b>	<b>167</b>	163	4	<b>2,2%</b>
<b>Autres engagements à court terme envers des tiers</b>	<b>320</b>	263	57	<b>21,8%</b>
<b>Dettes financières à court terme</b>	<b>487</b>	426	61	<b>14,3%</b>

Les dettes financières à court terme ont augmenté de KCHF 61 par rapport à l'année précédente.

**14 Engagements financements externes**

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
<b>Engagements financements externes</b>	<b>155 838</b>	137 378	18 460	<b>13,4%</b>

Les engagements de l'Université de Berne encore en suspens vis-à-vis de créanciers tiers à la date de clôture ont augmenté de KCHF 18 460 par rapport à l'année précédente (cf. 20 « Subventions de projets provenant de financements externes, « Contributions aux projets du Fonds national suisse de la recherche scientifique »).

## 15 Provisions

Montants en KCHF	Provisions personnel	Autres provisions	Total
État au 31.12.2017	29 499	22 333	51 832
dont provisions à court terme	18 818	318	19 135
Constitution (y c. augmentation)	13 584	145	13 729
Dissolution	-2 140		-2 140
Utilisation	-18 017	-204	-18 221
État au 31.12.2018	22 926	22 274	45 200
dont provisions à court terme	12 787	973	13 759
Constitution (y c. augmentation)	11 992	781	12 772
Dissolution	-732		-732
Utilisation	-12 390	-204	-12 594
État au 31.12.2019	21 796	22 850	44 646
dont provisions à court terme	13 696	725	14 421

Les provisions du personnel comprennent les provisions pour les soldes horaires flexibles, les congés, les primes de fidélité et les comptes épargne-temps. Sont considérées comme provisions à court terme les provisions pour les horaires flexibles, les congés et les primes de fidélité échues l'année suivante. Les provisions du personnel ont diminué de KCHF 1 130 au total. Ce poste comporte la dissolution de provisions constituées au titre de comptes épargne-temps ainsi que la dissolution de rente spéciales et d'indemnités de licenciement<sup>5</sup>. Concernant les autres provisions, la provision relative aux aménagements pour les utilisatrices et utilisateurs du projet de la Murtenstrasse 24 et de sitem-insel SA a du être augmentée de KCHF 625.

## 16 Comptes de régularisation passifs

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
Taxes d'immatriculation	7 726	7 372	354	4,8%
Autres passifs transitoires		100	-100	-100,0%
<b>Comptes de régularisation passifs</b>	<b>7 726</b>	<b>7 472</b>	<b>254</b>	<b>3,4%</b>

Les comptes de régularisation passifs n'ont pas connu de changement notable par rapport à l'an dernier.

## 17 Dettes financières à long terme

Montants en KCHF	31.12.2019	31.12.2018	Évolution	
Prêts à long terme (prêts professeur-e-s pour CPB)	1 184	1 393	-209	-15%
Autres dettes financières à long terme	357	357		0,0%
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>1 541</b>	<b>1 750</b>	<b>-209</b>	<b>-12,0%</b>

Les prêts à long terme (prêts destinés aux professeur-e-s pour la CPB) ont diminué de KCHF 209 par rapport à l'année précédente.

<sup>5</sup> Art. 33 de la Loi sur le personnel (LPers)

## 18 Engagements de prévoyance

Montants en KCHF	Excédent de couverture (+) / découvert (-) pour l'institution de prévoyance	Part économique de l'Université de Berne		Variation ayant une incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de caisse de pension incluses dans les charges de fonctionnement	
		2019	2018			2019	2019
<b>Plans de prévoyance sans excédent de couverture / découvert</b>							
Plans de prévoyance avec excédent de couverture	680				376	376	249
Plans de prévoyance avec découvert	-46 687	-85 600	-89 200	-3 600	48 746	45 146	43 705
<b>Plans de prévoyance sans actifs propres</b>							
<b>Total</b>	<b>-46 008</b>	<b>-85 600</b>	<b>-89 200</b>	<b>-3 600</b>	<b>49 122</b>	<b>45 522</b>	<b>43 954</b>

La majeure partie des collaboratrices et collaborateurs de l'Université de Berne (5 697 assuré-e-s) est inscrite à la Caisse de pension bernoise (CPB). Outre cela, il existe des rapports de prévoyance avec les caisses de pension suivantes : l'Association suisse des médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique (ASMAC, 87 assuré-e-s), la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB, 72 assurés) et la Société suisse des médecins-dentistes (SSO, deux assuré-e-s). Au 31.12.2019, la CPB affiche un degré de couverture de 94,6% (année précédente : 91,5%) à un taux d'intérêt technique de 2,0%. La part de la lacune de couverture prise en charge par l'Université de Berne par rapport au capital de prévoyance s'élève au total à KCHF 46 580 au 31.12.2019 (année précédente : KCHF 69 195).

Au 31.12.2019, le degré de couverture provisoire de la CACEB s'élevait au total à 96,0% (année précédente : 90,3%) à un taux d'intérêt technique de 2,0%. La part du découvert prise en charge par l'Université de Berne s'élève au total à KCHF 107 au 31.12.2019 (année précédente : KCHF 241).

À la date de clôture du 31.12.2019, l'ASMAC affichait un taux de couverture provisoire de 113,0% (année précédente : 107,1%). La part de l'excédent de couverture prise en charge par l'Université de Berne s'élève à un total de KCHF 680 au 31.12.2019 (année précédente : KCHF 396).

Au 31.12.2018, le degré de couverture de la SSO s'élevait à 120,55%. Le degré de couverture au 31.12.2019 ne sera connu qu'après l'adoption des comptes annuels de l'Université de Berne. Il est impossible d'indiquer le taux d'excédent de couverture ou de découvert de la SSO, et cette information n'est pas capitale pour ses deux assurés.

Afin d'évaluer la provision effective à comptabiliser pour les obligations de prévoyance, on applique une méthode de calcul dynamique dotée des paramètres « Évolution des salaires / renchérissement » et « Croissance de la population ». La méthode de calcul s'appuie sur les exigences du canton de Berne et comprend les composants ou paramètres suivants :

- Le gain annuel assuré de l'ensemble des salariés âgés d'au moins 25 ans (date de clôture 31.12.)
- La contribution au financement de l'employeur de 1,35% pour la CPB et de 2,55% pour la CACEB
- Les paramètres de planification de 1,5% (renchérissement 0,6%, mesures salariales individuelles 0,7%, marge de sécurité 0,2%)
- La croissance de la population de 0,49% jusqu'en 2034
- Le nombre d'années restantes conformément au plan de financement (2018 = 15 ans)

En raison de la situation actuelle des taux d'intérêt, le taux d'escompte s'élève à 0%.

## 19 Financement de base ou subventions de partenaires publics

Montants en KCHF	2019	2018	Évolution	
Contributions du canton de Berne selon la convention de prestations	322 140	316 675	5 465	1,7%
Subventions de la Confédération selon la loi sur l'aide aux universités (LAU)	99 889	97 404	2 485	2,6%
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	113 447	113 376	71	0,1%
<b>Financement de base ou subventions de partenaires publics</b>	<b>535 476</b>	<b>527 455</b>	<b>8 020</b>	<b>1,5%</b>

La part du financement de base ou des contributions du secteur public au produit d'exploitation s'élève à 58,8%. Par rapport à l'année précédente, le financement de base ou les contributions du secteur public ont progressé de KCHF 8 020. Le canton de Berne finance 35,4% (année précédente : 35,9%) du produit d'exploitation. La part de l'État fédéral s'élève à 11,0% (année précédente : 11,0%) conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). La part résultant de l'Accord intercantonal universitaire (AIU) pour la formation des étudiant-e-s non originaires du canton représente 12,5% (année précédente : 12,9%).

## 20 Subventions de projets provenant de financements externes

Montants en KCHF	2019	2018	Évolution	
Subvention de projets allouées par le Fonds national suisse	111 153	99 766	11 387	11,4%
Subventions de projets allouées par des organisations internationales	28 989	27 976	1 013	3,6%
Autres subventions de projets	65 157	63 974	1 183	1,8%
<b>Subventions de projets par des financements externes</b>	<b>205 299</b>	<b>191 716</b>	<b>13 582</b>	<b>7,1%</b>

La part des contributions de projets par des financements externes au produit d'exploitation s'élève à 22,5% (année précédente : 21,7%). Les subventions de projets du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNS) ont augmenté de KCHF 11 387 ; leur part au produit d'exploitation atteint 12,2% (année précédente : 11,3%). Par rapport à l'année précédente, les contributions des organisations internationales aux projets ont progressé de KCHF 1 013. Leur part au produit d'exploitation s'élève à 3,2% (année précédente : 3,2%). Les autres subventions de projet (partenaires comme l'État fédéral, les cantons, les communes, les associations à but non lucratif, le secteur privé ou Innosuisse) ont quant à elles augmenté de KCHF 1 183. Leur part au produit d'exploitation s'élève à 7,2% (année précédente : 7,3%).

## 21 Autres revenus

Montants en KCHF	2019	2018	Évolution	
Taxes universitaires	18 871	18 222	650	3,6%
Produit de la formation continue	12 459	10 524	1 935	18,4%
Droits d'examen et autres taxes	4 126	3 803	323	8,5%
Produit des services de médecine humaine, dentaire, légale ou vétérinaire	74 539	72 494	2 045	2,8%
Produit de remboursements	25 182	24 489	694	2,8%
Produit des ventes	8 072	7 614	459	6,0%
Revenus divers	27 884	26 189	1 695	6,5%
Rabais et remises	-775	-633	-142	22,4%
<b>Revenus divers</b>	<b>170 359</b>	<b>162 702</b>	<b>7 657</b>	<b>4,7%</b>

Les autres revenus représentent 18,7% du produit d'exploitation (année précédente : 18,4%). Par rapport à l'année précédente, ils sont en hausse de KCHF 7 657. Les taxes universitaires, le produit de la formation continue et les taxes d'examen ont connu une hausse remarquable par rapport à l'année précédente. Différentes unités administratives de l'Université de Berne fournissent des services de médecine humaine, dentaire, légale ou vétérinaire. Le chiffre d'affaires total des entreprises de service représente 8,2% du revenu d'exploitation (année précédente : 8,2%). Les revenus divers ont progressé de KCHF 1 695 par rapport à l'année précédente.

## 22 Charges de personnel

Montants en KCHF	2019	2018	Évolution	
Traitements	486 792	467 646	19 146	4,1%
Cotisations sociales	84 770	85 400	-630	-0,7%
Autres charges de personnel	5 958	5 141	817	15,9%
<b>Charges de personnel</b>	<b>577 520</b>	<b>558 186</b>	<b>19 334</b>	<b>3,5%</b>
Traitements (inclus dans les subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique)	15 759	15 330	429	2,8%
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>593 278</b>	<b>573 516</b>	<b>19 762</b>	<b>3,4%</b>

Les charges de personnel représentent le poste de charges le plus important des charges d'exploitation avec 66,2% (année précédente : 66,5%). Par rapport à l'année précédente, les traitements ont augmenté de KCHF 19 146. Les cotisations aux assurances sociales ont diminué de KCHF 630 par rapport à l'année précédente car la provision destinée à l'assainissement des institutions de prévoyance a été réduite de KCHF 3 600 (avec effet sur le compte de résultat) au profit des cotisations aux assurances sociales. Les dédommagements forfaitaires, les frais de formations initiale et continue, le recrutement du personnel, etc. sont comptabilisés dans les autres charges de personnel. Par rapport à l'année précédente, les charges ont augmenté de KCHF 817.

Les charges de personnel comportent également des traitements à hauteur de KCHF 15 759, qui ont été versés aux hôpitaux universitaires dans le cadre des subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique (voir point 24 « Subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique »).

## 23 Charges de matériel et autres charges d'exploitation

Montants en KCHF	2019	2018	Évolution	
Acquisition d'appareils	21 325	15 099	6 227	41,2%
Charges immobilières et charges des biens-fonds	24 164	22 761	1 403	6,2%
Autres charges	102 400	94 031	8 370	8,9%
<b>Charges de matériel et autres charges d'exploitation</b>	<b>147 890</b>	<b>131 890</b>	<b>16 000</b>	<b>12,1%</b>

Les acquisitions de machines, d'appareils et de matériel informatique ont augmenté de KCHF 6 227. Leur part dans les charges d'exploitation s'élève à 2,4% (année précédente : 1,8%). Les charges immobilières et des biens-fonds sont en hausse de KCHF 1 403 par rapport à l'an dernier. L'exploitation des immeubles engendre des coûts à hauteur de 2,8% (année précédente : 2,7%) des charges d'exploitation. Cela comprend les coûts énergétiques, les travaux de maintenance, les contrats de maintenance, le ramassage des ordures, le nettoyage et la télécommunication. Les dépenses locatives ne sont pas incluses, car les locaux nécessaires sont mis gracieusement à disposition par le canton.

Les autres charges ont progressé de KCHF 8 370 par rapport à l'année précédente. Il faut y voir l'effet de charges supérieures dans les domaines de l'entretien du mobilier et des installations, des redevances de licence, des charges administratives et informatiques et des matières consommables. La part des autres charges dans les charges d'exploitation s'élève à 11,7% (année précédente : 11,2%).

## 24 Contributions

Montants en KCHF	2019	2018	Évolution	
Subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique	109 299	110 792	-1 493	-1,3%
Subventions à des tiers	21 437	24 003	-2 566	-10,7%
<b>Subventions</b>	<b>130 736</b>	<b>134 795</b>	<b>-4 059</b>	<b>-3,0%</b>

Au total, les charges liées aux subventions ont diminué de KCHF 4 059. Leur part dans les charges d'exploitation s'élève à 15,0% (année précédente : 16,1%). Les contributions destinées à l'enseignement et à la recherche en médecine clinique à l'Hôpital de l'Île, aux Services psychiatriques universitaires (SPU) et aux autres hôpitaux universitaires représentent 12,5% du total. Ces contributions englobent également les traitements versés aux professeur-e-s ordinaires et extraordinaires des hôpitaux universitaires employés à l'Université de Berne (voir point 22 « Charges de personnel »). Par rapport à l'année précédente, la contribution extraordinaire de KCHF 1 700, correspondant aux aménagements pour les utilisateurs de la Clinical Trials Unit de sitem-insel SA a été supprimée, et ce au détriment de la contribution destinée à l'enseignement et à la recherche pour l'Hôpital de l'Île. Les contributions à des tiers ont diminué de KCHF 2 566, car moins de fonds ont notamment été alloués à des partenaires de projets.

## 25 Résultat financier

Montants en KCHF	2019	2018	Évolution	
<b>Produits financiers</b>	<b>6 382</b>	1 743	4 639	<b>266,1%</b>
<b>Charges financières</b>	<b>1 197</b>	3 851	-2 655	<b>-68,9%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>5 185</b>	-2 108	7 293	<b>-346,0%</b>

L'évolution favorable des marchés financiers a permis une hausse du produit financier de KCHF 4 639 par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, les pertes sur cours afférentes aux placements financiers et pesant sur les charges financières ont diminué de CHF 2 655. Le résultat financier enregistre une hausse de KCHF 7 293 par rapport à l'année précédente.

### Autres publications

#### Cautions, obligations de garantie et constitutions de gages au profit de tiers

Au 31 décembre 2019, il n'existe aucune caution ou constitution de gage au profit de tiers. Concernant les obligations de garantie, on observe deux Carnets ATA, pour lesquels une caution a été établie et qui entraîneraient des coûts d'environ KCHF 30 en cas de litige.

#### Engagements et créances conditionnels

L'État fédéral finance annuellement les universités par le biais d'une contribution de base, conformément à la loi sur l'aide aux universités (LAU jusqu'en 2016) ou à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE, à partir de 2017). Dans l'arrêt du Tribunal administratif fédéral du 10.11.2015, le Tribunal administratif fédéral a fait observer que les versements de l'État fédéral doivent être considérés « a posteriori ». L'État fédéral reste d'avis que les versements doivent être effectués pour l'exercice en cours (art. 17 de l'ordonnance sur la LEHE). L'Université de Berne perçoit chaque fois la contribution de base au cours de l'année concernée (en 2019 : KCHF 99 889). Il est toutefois possible, jusqu'à clarification définitive de la question, que les contributions de base doivent être considérées « a posteriori ». Dans ce cas, la contribution de l'année suivante devrait être inscrite comme régularisation d'actif au 31.12.2019.

Le Conseil d'administration de Swiss Library Service Platform AG (SLSP) a demandé aux actionnaires un prêt pour les travaux de mise en œuvre de la plateforme SLSP. L'Université de Berne accorde un prêt de KCHF 800 à SLSP. Conformément au plan de paiement, une somme de KCHF 538 a été versée en 2018 et 2019. En 2020, le montant résiduel de KCHF 262 sera exigible.

En raison des modifications du projet au vu des aménagements pour les utilisateurs de l'ARTORG Center dans le bâtiment de Sitem Insel SA à la Freiburgstrasse 3, l'Université de Berne a octroyé une garantie en cas de déficit de KCHF 340 à l'Office des immeubles et des constructions.

Le 13 décembre 2019, la Wyss Foundation, le canton de Berne et l'Université de Berne ont signé le contrat portant sur la création de la « Wyss Academy for Nature ». La Wyss Foundation octroie une somme de 100 millions de francs. Le canton de Berne et l'Université de Berne contribueront chacun-e à hauteur de 50 millions de francs au cours des dix prochaines années.

#### Transactions avec les personnes liées

Au sens de la RPC 15, le canton de Berne est considéré comme une personne liée du fait de son influence significative sur le mandat de prestation de l'Université de Berne. Par conséquent, les transactions importantes avec le canton de Berne doivent être publiées dans les comptes annuels.

Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Mandat de prestations d'une durée de quatre ans conclu entre le Conseil-exécutif et l'Université de Berne (art. 59 ss LUni) Subvention annuelle versée par la Direction de l'instruction publique à l'Université de Berne	KCHF 322 140 pour l'année 2019 (année précédente : KCHF 316 675)	Mandat de prestation d'une durée de quatre ans. Approbation une fois par an par le Conseil-exécutif de la tranche annuelle
Utilisation des biens immobiliers du canton de Berne	Surface utile principale 233 045 m <sup>2</sup> (année précédente : 235 135 m <sup>2</sup> ) Les coûts en rapport avec les locaux se chiffrent à env. KCHF 106 200 (année précédente : KCHF 106 050), sans les charges immobilières et charges des biens-fonds citées au point 23. Ces coûts d'infrastructure se basent principalement sur le modèle de calcul des coûts de la Conférence suisse des hautes écoles. L'« inventaire des surfaces » a été élaboré par le Bureau des constructions des hautes écoles (BCHÉ). Les dimensions indiquées dans le cadre des saisies de surface correspondent aux surfaces utiles et à la surface de plancher conformément à la norme SIA 416.	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne
Accords de prestations pour la fourniture de services informatiques liés aux applications financières et pour le personnel avec le canton de Berne.	Ne peut se chiffrer.	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne
Accords de prestations pour la fourniture de services de révision avec le contrôle des finances du canton de Berne.	Ne peut se chiffrer.	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne

L'acquisition de services (par ex. expertises) auprès des offices du canton de Berne n'est pas considérée comme une transaction importante avec des parties liées.

L'Université de Berne possède une participation supérieure à 20% dans les organisations suivantes :

Nom de l'organisation	Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Unitectra SA	Participation de 33%  Unitectra SA assiste les institutions de l'Université de Berne lors de la négociation de contrats de licence et de partenariat conclus avec les partenaires industriels ainsi que pour la protection et la commercialisation des inventions.	Coûts bruts des services d'environ KCHF 820 (année précédente : KCHF 757)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.
CCDE AG (Center for Continuing Dental Education)	Participation de 75%  CCDE AG propose des formations continues en médecine dentaire et organise des congrès et d'autres activités en rapport. L'Université de Berne reçoit une participation au résultat généré par les cours ; CCDE AG utilise l'infrastructure de l'université contre rémunération.	Participation au résultat d'env. KCHF 385 (année précédente : KCHF 276) et encaissements pour l'utilisation de l'infrastructure d'env. KCHF 141 (année précédente : KCHF 169)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.
be-advanced SA (anciennement innoBE SA)	Participation de 21%  Agence pour l'innovation du canton de Berne, be-advanced est subventionnée par la promotion économique cantonale ; il s'agit d'une force motrice indépendante qui vise à renforcer la force d'innovation et la compétitivité des entreprises qui s'y rattachent.	Aucune transaction	

L'Université de Berne :

- a octroyé des prêts importants aux organisations suivantes ou
- a participé de manière significative au financement des organisations ou
- dispose de plus de 20% des droits de vote au conseil de fondation des organisations suivantes, auquel siège un/des représentant.e-s de la Direction.

Nom de l'organisation	Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Fondation KiHoB (Kinderbetreuung im Hochschulraum Bern)	La fondation KiHoB est chargée de l'organisation et de l'exploitation des structures d'accueil extrafamilial de l'Université de Berne et de la PHBern.	Versement d'une contribution de KCHF 720 (année précédente : KCHF 720)	
Fondation Mensabetriebe de l'Université de Berne	Contribution de fonctionnement pour ses frais de loyer, d'énergie, d'entretien, de réparation et d'achats	Versement d'une contribution de KCHF 62 (année précédente : KCHF 89)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.
Fondation Sozialkasse de l'Université de Berne	Soutien des étudiant.e-s inscrit.e-s à l'Université de Berne qui se trouvent en grande difficulté financière	Versement d'une contribution de KCHF 70 (année précédente : KCHF 0)	
Fondation pour la recherche Genaxen	Subvention d'exploitation	Versement d'une contribution de KCHF 70 (année précédente : KCHF 70)	
Stiftung Haus der Universität	La commune bourgeoise de Berne met à disposition de la fondation Maison de l'Université le Foyer de l'Université. L'Université de Berne loue les salles de séminaire et de cours de la Maison de l'Université pour des manifestations et verse une contribution aux frais de fonctionnement.	Versement d'une contribution de KCHF 49 (année précédente : KCHF 49)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.
Fondation pour la recherche UniBern	Promotion de la recherche scientifique au sein de l'Université de Berne	Perception de subventions à hauteur de KCHF 322 (année précédente : KCHF 323)	

### Informations concernant les instruments financiers dérivés

Aucun instrument financier dérivé n'a été utilisé.

### Leasings / accords contraignants

Le montant total des versements de leasing à venir pour les photocopieurs de l'Université de Berne s'élève à KCHF 725 (année précédente : KCHF 819).

Échéancier des versements de leasing pour les photocopieurs	Montants en KCHF
Fin du contrat dans un an	68
Fin du contrat dans deux ans	266
Fin du contrat dans trois ans	228
Fin du contrat dans quatre ans	152
Fin du contrat dans plus de quatre ans	11
<b>Total</b>	<b>725</b>

### Affaires exceptionnelles en suspens et risques

La Direction de l'Université a systématiquement identifié les risques qui pourraient avoir une influence considérable sur l'appréciation des comptes annuels de l'Université de Berne et les a évalués à l'aide de l'ampleur des dommages et de la probabilité d'occurrence. Des mesures de lutte contre les risques importants ont été évaluées et prises en considération.

### Événements postérieurs à la clôture du bilan

Les présents comptes annuels ont été approuvés par la Direction de l'Université le 17 mars 2020. Entre le 31 décembre 2019 et le 17 mars 2020, il ne s'est produit aucun événement ayant eu une influence significative sur les comptes annuels.

# Rapport de l'organe de révision

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels de l'Université de Berne au 31 décembre 2019

### À l'attention du Conseil-exécutif du canton de Berne

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 62c de la Loi sur l'Université (LUni, RSB 436.11), nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Université de Berne, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 23 à 42) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

#### *Responsabilité de la Direction de l'Université*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales de l'Université, incombe à la Direction de l'Université. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Direction de l'Université est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la Loi cantonale sur le Contrôle des finances (LCCF; RSB 622.1) et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la Loi sur l'Université et à l'ordonnance.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'indépendance conformément à la Loi sur le Contrôle des finances et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction de l'Université.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 17 mars 2020

### Contrôle des finances du canton de Berne



Elektronisch signiert

L. Benninger  
expert-réviseur agréé  
réviseur responsable



Elektronisch signiert

A. Wäcken  
expert-réviseur agréé

[www.unibe.ch](http://www.unibe.ch)



#### **Mentions légales**

**Éditeur :** Université de Berne, Service  
Communication et marketing (AKM)

**Direction de l'AKM :** Christian Degen

**Direction de projet :** Timm Eugster

**Conception :** Patricia Maragno

**Traduction :** Apostroph Group

**Crédits photographiques :** p. 14, 15:

© Université de Berne, Ramon Lehmann

**Adresse :**

Université de Berne  
Service Communication et marketing  
Hochschulstrasse 6  
3012 Berne

Tél. +41 31 631 80 44

[kommunikation@unibe.ch](mailto:kommunikation@unibe.ch)

**Rapport annuel en version digitale :**

[www.unibe.ch/rapportannuel](http://www.unibe.ch/rapportannuel)